

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

ABONNEMENT.

À QUEBEC :  
12 mois, 10s.  
6 " 5s.  
3 " 2s-6d.  
payable d'avance.

# L'ORDRE SOCIAL.

ABONNEMENT.

À LA CAMPAGNE :  
12 mois, 7s-6d.  
outre les frais de  
Poste.  
payable d'avance.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—*Ryancey*

BUREAU DE REDACTION,  
No. 5, Rue des Jardins. }

QUEBEC, JEUDI, 22 AOUT, 1850.

{ BUREAU DE REDACTION  
{ No. 5, Rue des Jardins.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO.

**Religion.**—Discours sur la suite de la Religion. par Bossuet, (Suite).—**Littérature.**—Le lendemain de la victoire, par Ls. Venillot, (Fin).—**Morale.**—Simon de Nantua ou le Marchand Forain, (suite).—**Chronique Politique.**—Nouvelles locales ; faits divers, &c., &c.

## RELIGION.

### DISCOURS

sur

#### LA SUITE DE LA RELIGION.

PAR BOSSUET.

(Suite.)

#### V. Les temps du second temple.

De telles instructions firent un grand changement dans les mœurs des Israélites. Ils n'avaient plus besoin ni d'apparition, ni de prédiction manifeste, ni de ces prodiges inouïs que Dieu faisait si souvent pour leur salut : les témoignages qu'ils avaient reçus leur suffisaient ; et leur incrédulité, non-seulement convaincue par l'événement, mais encore si souvent punis, les avait enfin rendu dociles.

C'est pourquoi, depuis ce temps, on ne les voit plus retourner à l'idolâtrie à laquelle ils étaient si étrangement portés. Ils s'étaient trop mal trouvés d'avoir rejeté le Dieu de leurs pères ; ils se souvenaient toujours de Nabuchodonosor et de leur ruine si souvent prédite dans toutes ses circonstances, et toutefois plus tôt arrivée qu'elle n'avait été crue. Ils n'étaient pas moins en admiration de leur rétablissement, fait contre toute apparence, dans le temps et par celui qui leur avait été marqué. Jamais ils ne voyaient le second temple sans se souvenir pourquoi le premier avait été renversé et comment celui-ci avait été rétabli : ainsi ils se confirmaient dans la loi de leurs Ecritures, auxquelles tout leur Etat rendait témoignage.

On ne vit plus parmi eux de faux prophètes. Ils s'étaient défait tout ensemble de la pente qu'ils avaient à les croire et de celle qu'ils avaient à l'idolâtrie. Zacharie avait prédit par un même oracle que ces deux choses leur arriveraient. Sa prophétie eut un manifeste accomplissement. Les faux prophètes cessèrent sous le second temple : le peuple, rebuté de leurs tromperies, n'était plus en état de les écouter. Les vrais prophètes de Dieu étaient lus et relus sans cesse : il ne leur fallait point de commentaire, et les choses qui arrivaient tous les jours en exécution de leurs prophéties en étaient de jour fidèles interprètes.

En effet, tous leurs prophètes leur avaient promis une paix profonde. On lit encore avec joie la belle peinture que font Isaïe et Ezéchiel des bienheureux temps qui devaient suivre la captivité de Babylone. Toutes les ruines sont réparées, les villes et les bourgades sont magnifiquement rebâties, le peuple est innombrable, les ennemis sont à bas ; l'abondance est dans les villes et dans la campagne ; on y voit la joie, le repos, et enfin tous les fruits d'une longue paix. Dieu promet de tenir son peuple dans une durable et parfaite tranquillité : ils en jouirent sous les rois de Perse. Tant que cet empire se soutint, les favorables décrets de Cyrus, qui en était le fondateur, assuraient le repos des Juifs. Quoiqu'ils aient été menacés de leur dernière ruine sous Assuérus, quel qu'il soit, Dieu, fléchi par leurs larmes, changea tout à coup le cœur du roi, et tira une vengeance éclatante d'Amman leur ennemi. Hors de cette conjecture, qui passa si vite, ils furent toujours sans crainte. Instruits par leurs prophètes à obéir aux rois à qui Dieu les avait soumis, leur fidélité fut inviolable. Aussi furent-ils toujours doucement traités. A la faveur d'un tribut assez léger qu'ils payaient à leurs souverains, qui étaient plutôt leurs protecteurs que leurs maîtres, ils vivaient selon leurs propres lois : la puissance sacerdotale fut conservée en son entier ; les pontifes conduisaient le peuple ; le conseil public, établi premièrement par Moïse, avait toute son autorité, et ils exerçaient entre eux la puissance de vie et de mort sans que personne se mêlât de leur conduite. Les rois l'ordonnaient ainsi.

La ruine de l'empire des perses ne changea point leurs affaires. Alexandre respecta leur temple, admira leurs prophéties et augmenta leurs privilèges. Ils eurent un peu à souffrir sous ses premiers successeurs. Ptolémée, fils de Lagus, surprit Jérusalem, et en emmena en Égypte cent mille captifs ; mais il cessa bientôt de les haïr. Lui-même les fit citoyens d'Alexandrie capitale de son royaume, ou plutôt il leur confirma le droit qu'Alexandre leur y avait déjà donné ; et ne trouvant rien dans tout son Etat de plus fidèles que les Juifs, il en remplit ses armées et leur confia ses places les plus importantes. Si les Lagides les considérèrent, ils furent encore mieux traités des Séleucides. Nicator, chef de cette famille, les établit dans Antioche : et Antiochus le Dieu, son petit-fils, les ayant fait recevoir dans toutes les villes de l'Asie Mineure, nous les avons vus se répandre dans toute la Grèce, y vivre selon leur loi, et y jouir des mêmes droits que les autres citoyens, comme ils faisaient dans Alexandrie et dans Antioche.

Cependant leur loi est tournée en grâce par les soins de Ptolémée Philadelphie, roi d'Égypte. L.

religion judaïque est connue parmi les gentils; le temple de Jérusalem est enrichi par les dons des rois et des peuples; les Juifs vivent en paix et en liberté sous la puissance des rois de Syrie, et ils n'avaient guère goûté une telle tranquillité sous leurs propres rois.

Elle semblait devoir être éternelle, s'ils ne l'eussent eux-mêmes troublée par leurs dissensions. Il y avait trois cents qu'ils jouissaient de ce repos tant prédit par leurs prophètes, quand l'ambition et les jalousies qui se mirent parmi eux les pensèrent perdre. Quelques-uns des plus puissants trahirent leur peuple pour flatter les rois; ils voulurent se rendre illustres à la manière des Grecs, et préférèrent cette vaine pompe à la gloire solide que leur acquerrait parmi leurs citoyens l'observance des lois de leurs ancêtres. Ils célébrèrent des jeux comme les gentils. Cette nouveauté éblouit les yeux du peuple, et l'idolâtrie, revêtue de cette magnificence, parut belle à beaucoup de Juifs. A ces changements se mêlèrent les disputes pour le souverain sacerdoce, qui était la dignité principale de la nation. Les ambitieux s'attachaient aux rois de Syrie pour y parvenir, et cette dignité sacrée fut le prix de la flatterie de ces courtisans.

Les jalousies et les divisions des particuliers ne tardèrent pas à causer, selon la coutume, de grands malheurs à tout le peuple. Antiochus l'illustre, roi de Syrie, conçut le dessein de perdre ce peuple divisé, pour profiter de ses richesses. Ce prince parut alors avec tous les caractères que Daniel avait marqués : ambitieux, avare, artificieux, cruel, insolent, impie, insensé, enflé de ses victoires, et puis irrité de ses pertes. Il entre dans Jérusalem, en état de tout entreprendre; les factions des Juifs, et non pas ses propres forces, l'enhardissaient, et Daniel l'avait ainsi prévu. Il exerce des cruautés inouïes; son orgueil l'emporte aux derniers excès, et il vomit des blasphèmes contre le Très Haut, comme l'avait prédit le même prophète. En exécution de ces prophéties, et à cause des péchés du peuple la force lui est donnée contre le sacrifice perpétuel. Il profane le temple de Dieu que les rois ses ancêtres avaient révééré; il pille et répare, par les richesses qu'il y trouve, les ruines de son trésor épuisé. Sous prétexte de rendre conformes les mœurs de ses sujets, et, en effet, pour assouvir son avarice en pillant toute la Judée, il ordonne aux Juifs d'adorer les mêmes Dieux que les Grecs; surtout il veut qu'on adore Jupiter Olympien, dont il place l'idole dans le temple même; et, plus impie que Nabuchodonosor, il entreprend de détruire les fêtes, la loi de Moïse, les sacrifices, la religion et tout le peuple.

Mais les succès de ce prince avaient leurs bornes marquées par les prophéties. Mathathias s'oppose à ses violences et réunit les gens de bien. Judas Machabée son fils, avec une poignée de gens, fait des exploits inouïs et purifie le temple de Dieu, trois ans et demi après sa profanation, comme avait prédit Daniel. Il poursuit les Idumécens et tous les autres gentils qui se joignaient à Antiochus; et leur ayant pris leurs meilleures places, il revient victorieux et humble, tel que l'avait vu Isaïe, chantant les louanges de Dieu, qui avait livré en ses mains les ennemis de son peuple, et encore tout rouge de leur sang. Il continue ses victoires malgré les armées prodigieuses des capitaines d'Antiochus. Daniel n'avait donné qu'es

ans à ce prince impie pour tourmenter le peuple de Dieu; et voilà qu'au terme préfix il apprend à Ecbatane les faits héroïques de Judas. Il tombe dans une profonde mélancolie, et meurt, comme avait prédit le saint prophète, misérable, mais non de main d'homme, après avoir reconnu, mais trop tard, la puissance du Dieu d'Israël.

Je n'ai pas besoin de vous raconter de quelle sorte ses successeurs poursuivirent la guerre contre la Judée, ni la mort de Judas son libérateur, ni les victoires de ses deux frères Jonathas et Simon, successivement souverains pontifes, dont la valeur rétablit la gloire ancienne du peuple de Dieu. Ces trois grands hommes virent les rois de Syrie et tous les peuples voisins conjurés contre eux; et, ce qui était de plus déplorable, ils virent à diverses fois ceux de Juda même armés contre leur patrie et contre Jérusalem; chose inouïe jusqu'alors, mais expressément marquée par les prophètes. Au milieu de tant de maux, la confiance qu'ils eurent en Dieu les rendit intrépides et invincibles. Le peuple fut toujours heureux sous leur conduite, et enfin, du temps de Simon, affranchi du joug des gentils, il se soumit à lui et ses enfants du consentement des rois de Syrie.

Mais l'acte par lequel le peuple de Dieu transporte à Simon toute la puissance publique et lui accorde les droits royaux est remarquable. Le décret porte "qu'il en jouira, lui et sa postérité, jusqu'à ce qu'il vienne un fidèle et véritable prophète."

Le peuple, accoutumé dès son origine à un gouvernement divin, et sachant que depuis le temps que David avait été mis sur le trône par ordre de Dieu, la souveraine puissance appartenait à sa maison, à qui elle devait être à la fin rendue au temps du Messie, prit expressément cette restriction au pouvoir qu'il donna à ses pontifes, et continua à vivre sous eux dans l'espérance de ce Christ tant de fois promis.

C'est ainsi que le royaume absolument libre usa de son droit et pourvut à son gouvernement. La postérité de Jacob, par la tribu de Juda et par les restes qui se rangèrent sous ses étendards, se conserva en corps d'Etat et joignit indépendamment et paisiblement de la terre qui lui avait été assignée.

En vertu du décret du peuple dont nous venons de parler, Jean Hyrcan, fils de Symon, succéda à son père. Sous lui les Juifs s'agrandissent par des conquêtes considérables; ils s'annexèrent Samarie (Ezéchiel et Jérémie l'avaient prédit); ils domptent les Idumécens, les Philistins et les Ammonites, leurs perpétuels ennemis, et ces peuples embrassent leur religion (Zacharie l'avait marqué). Enfin, malgré la haine et la jalousie des peuples qui les environnent, sous l'autorité de leurs pontifes, qui deviennent enfin leurs rois, ils fondent le nouveau royaume des Asmonécens ou des Machabées, plus étendu que jamais, si on excepte les temps de David et de Salomon.

Voilà en quelle manière le peuple de Dieu subsista toujours parmi tant de changements; et ce peuple, tantôt châtié et tantôt consolé dans ses disgrâces par les différents traitements qu'il reçoit selon ses mérites, rend un témoignage public à la Providence qui régit le monde.

Mais, en quel état qu'il fût, il vivait toujours en attente des temps du Messie, où il attendait de nouvelles grâces plus grandes que toutes celles qu'il avait reçues; et il n'y a personne qui ne voie que cette foi du Messie et de ses merveilles, qui dure

encore aujourd'hui parmi les Juifs, leur est venue de leurs patriarches et de leurs prophètes dès l'origine de leur nation ; car cette longue suite d'années où eux-mêmes reconnaissent que, par un conseil de la Providence, il ne s'élevait plus parmi eux aucun prophète, et que Dieu ne leur faisait point de nouvelles prédictions ni de nouvelles promesses, cette foi du Messie qui devait venir était plus vive que jamais. Elle se trouva si bien établie quand le second temple fut bâti, qu'il n'a plus fallu de prophète pour y confirmer le peuple. Ils vivaient sous la foi des anciennes prophéties qu'ils avaient vues s'accomplir si précisément à leurs yeux en tant de chefs : le reste depuis ce temps ne leur a jamais paru douteux ; et ils n'avaient point de peine à croire que Dieu, si fidèle en tout, n'accomplît encore en son temps ce qui regardait le Messie, c'est-à-dire la principale de toutes les autres.

En effet, toute leur histoire, tout ce qui leur arrivait de jour en jour n'était qu'un perpétuel développement des oracles que le Saint-Esprit leur avait laissés. Si, rétablis dans leur terre après la captivité, ils jouirent, durant trois cents ans, d'une paix profonde ; si leur temple fut révééré et leur religion honorée dans tout l'Orient ; si enfin leur paix fut troublée par leurs dissensions : si ce superbe roi de Syrie fit des efforts inouïs pour les détruire ; si l'on prévalut quelque temps ; si, un peu après, il fut puni ; si la religion judaïque et tout le peuple de Dieu furent relevés avec un éclat plus merveilleux que jamais, et le royaume de Juda accru, sur la fin des temps, par de nouvelles conquêtes, vous avez vu, monseigneur, que tout cela se trouvait écrit dans leurs prophètes. Oui, tout y était marqué, jus-qu'au temps que devaient durer les persévérations, jus-qu'aux lieux où se donnerent les combats, jus-qu'aux terres qui devaient être conquises.

Je vous ai rapporté en gros quelque chose de ces prophètes : le détail serait la matière d'un plus long discours. Je ne veux vous donner ici qu'une première teinture de ces vérités importantes, qu'on reconnaît d'autant plus qu'on entre plus avant dans le particulier. Je remarquerai seulement ici que les prophètes du peuple de Dieu ont eu, durant tous ces temps, un accomplissement si manifeste, que depuis, quand les païens mêmes, quand un Porphyre, quand un Julien l'Apostat, ennemis d'ailleurs des Écritures, ont voulu donner des exemples de prédictions prophétiques, il les ont été chercher parmi les Juifs.

Et je puis même vous dire avec vérité que, si durant cinq cents ans le peuple de Dieu fut sans prophètes, tout l'éclat de ce temps était prophétique : l'œuvre de Dieu s'acheminait, et les voies se préparaient insensiblement à l'entier accomplissement des anciens oracles.

Le retour de la captivité de Babygone n'était qu'une ombre de la liberté et plus grande et plus nécessaire que le Messie devait apporter aux hommes captifs du péché. Le peuple, dispersé en divers endroits dans la haute Asie, dans l'Asie Mineure, dans l'Égypte dans la Grèce même, commençait à faire écarter parmi les gentils le nom et la gloire du Dieu d'Israël. Les Écritures, qui devaient un jour être la lumière du monde, furent mises dans la langue la plus connue de l'univers ; leur antiquité est reconnue. Pendant que le temple est révééré et les Écritures répandues parmi les gentils, Dieu donne

quelque idée de leur conversion future, en jette de loin les fondements.

## LITTERATURE.

## LE LENDEMAIN

de la

## NOTOIRE.

(La scène se passe en Europe.)

## SECONDE PARTIE.

(Suite et Fin.)

## XII.

## La campagne.

(Une troupe d'hommes armés de faux, de bâton et de fusils.)

JEAN BONHOMME.

Milles tonnerres ! je crève d'impatience. Ils n'arriveront pas. Allons les chercher. Si je n'en extermine pas trois ou quatre aujourd'hui, je deviendrai fou. Depuis ce matin, je compte là-dessus ; il m'en faut !

LE CHEF.

Calmez-vous. Ils passeront par ici et ne nous échapperont point. Personne ne serait plus fâché que moi de les manquer.

JEAN BONHOMME.

Les brigands ! jamais ils ne me paieront mes deux fils morts et mon bien volé, un bien que j'avais hérité de mon père et agrandi par vingt ans de travail.

LE CHEF.

Nous sommes logés tous à la même enseigne. J'avais une maison, et je m'asseyais à table tous les dimanches entre mon père, ma mère et huit enfants. Mon père a été assassiné, ma mère est morte d'effroi, ma femme de faim, à la porte de sa maison ; mes fils sont emprisonnés ; mes filles... Allez, compagnons, j'ai bien pris mes mesures, et je vous promets qu'ils passeront par ici ! Ils seront une centaine. Laissons-les s'engager dans le bois : par un n'en sortira.

GERVAIS.

Eux massacrés, il faudra nous porter à marche forcée sur le village d'où ils viennent, y arriver cette nuit le mettre à feu et à sang. Les habitants, quoique suspects à présent aux socialistes, ne valent pas mieux. Ce sont tous voleurs qui se pillent les uns les autres après avoir pillé les honnêtes gens. Nous n'avons pas besoin de regarder où nous frapperons, nous n'atteindrons jamais que des scélérats.

LE CHEF.

Quand pourrions-nous en faire autant dans la capitale !

JEAN BONHOMME.

Je ne tiens à vivre que pour aller là, servir certaines pratiques.

LE CHEF.

Tous nos maux viennent des villes ; elles paieront tout avec usure.

GERVAIS.

Vous n'iriez pas dans les régions de l'ouest, vous ? La vie et la mort y sont moins dures qu'ici, mais ils font des prisonniers... Ce ne serait pas votre goût.

LE CHEF.

Ni le vôtre, je pense.

JEAN BONHOMME.

Ni le mien. Quand j'ai vu des prêtres, j'ai dit : Non ! il ne me faut pas des patenôtres, il me faut du sang. Dans l'ouest il se battent, ici on se mange...

LE PETIT GERVAIS, accourant.

Voici les galériens !

LE CHEF.

Notre dernier poste commencera le feu à tout portant ; on se lèvera au premier coup de fusil. Face à terre et silence.

(La colonne mobile paraît et s'engage dans le bois. Guyot et le commandant viennent à l'arrière-garde.)

GUYOT.

Pas l'ombre d'un chouan ! Citoyen commandant, reçois mes félicitations. Le travail et la tranquillité règnent dans ton district.

LE COMMANDANT.

Par malheur, l'abondance n'y règne pas, citoyen préfet. Nous avons beau nous faire craindre des pay-sant, ils se décident encore mieux à recevoir des coups de bâton qu'à nous tremper la soupe. Et tu verras qu'ils finiront par se joindre par tout aux ré-voltés pour nous écraser.

GUYOT.

Ensuite ils s'entre-dévoreront. Ceux qui ont pris ne voudront jamais rendre ; ceux qui ont été dépouillés voudront reprendre plus qu'on ne leur a pris.

LE COMMANDANT.

C'est-à-dire qu'ils s'égorgeront perpétuellement en criant les uns contre les autres : *Au voleur !*

GUYOT.

Oui, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus personne. Je commence à croire que les socialistes ont entrepris une besogne au-dessus de leurs forces.

LE COMMANDANT.

A moins qu'ils n'aient voulu tout simplement dé-peupler la terre.... Quel temps pour ceux qui aiment la paix !

GUYOT.

Tout le monde soupire après la paix ; mais voilà le malheur : personne ne la peut faire. Quand les ré-volutions sont commencées, c'est le diable, rien ne peut les finir. On croyait saisir la liberté, on tombe dans l'esclavage ; on croyait assurer son bien-être, on ne fait que son malheur et celui d'autrui !

LE COMMANDANT.

Dire que nous ne sommes même pas libres de res-ter tranquilles, et qu'il nous faut ravager notre pays ou être guillotiné !

GUYOT.

Et tout cela pour nous reposer un jour sous la trique des Cosaques ! car ils vont arriver. Divisés comme nous le sommes, nous ne résisterons guère.

LE COMMANDANT.

Quelle résistance veux-tu que fassent des gens que leurs concitoyens humilient, volent et assassinent ? Quand les Cosaques seraient aussi insolens, aussi pillards, aussi féroces que nous, ils auront toujours plus de discipline, et les citoyens ne subiront plus du moins l'avanie d'être insultés dans leur propre langue. Je m'explique aujourd'hui bien des choses qui m'étonnaient. A voir ce que nous voyons, on apprend l'histoire !... Ce que je ne puis concevoir, c'est que les deux républiques séparatistes du nord et de l'ouest ne nous aient point cubutés.

GUYOT.

Elles n'y ont pas renoncé. Les constitutionnels s'affermissent dans le nord, et les catholiques de l'ouest, en s'unissant avec eux, nous donneront du fil à retordre. Le fanatisme de ces gens de l'ouest est indomptable. Le Vengeur doit se repentir d'avoir dé-livré Valentin de Lavaur, quand le gouvernement provisoire voulait le faire arrêter.

LE COMMANDANT.

Il lui a fait payer assez cher sa générosité. Sais-tu cela ?

GUYOT.

Non.

LE COMMANDANT.

Mme de Lavaur était cachée dans la capitale, soignant sa mère et menant la vie d'une sœur de charité. Elle n'a été découverte, trahie, je crois. Le Vengeur a mis la main sur elle, l'a envoyée dans une ville assiégée par les catholiques, et a fait dire à Valentin, qui dirigeait le siège, que le jour de l'assaut, sa femme serait attachée à l'endroit le plus menacé des remparts.

GUYOT.

C'est bien l'homme !

LE COMMANDANT.

Valentin rassemble son conseil. Ayant montré la nécessité d'enlever la ville, il ajoute que l'affaire sera meurtrière et que plusieurs y perdront leurs pa-rens et leurs fils. Personne ne bronche, tout le monde veut l'assaut. Valentin commande le feu, monte le premier sur la brèche et voit parmi les morts le cadavre sa femme. Il le fait enlever sans prononcer un mot, de peur que ses hommes exaspérés ne mas-sacrent les prisonniers.

GUYOT.

En voilà un sur qui la révolution a passé comme un cylindre de fer ! Son père et sa mère ont été tués du même coup devant moi.

LE COMMANDANT.

Et faire encore la guerre avec tant d'humanité ! Ces gens-là sont étonnants.

GUYOT.

Oui, mais quel fanatisme ! Dans leur fédération, ils vivent comme des capucins. Les prêtres y gou-vernent, et la civilisation recule. Ils ne veulent pas de spectacles, ils vont à la messe tout les jours. C'est une vie bien triste.

LE COMMANDANT.

Pas plus triste que la nôtre... Je suis revenu de beaucoup d'illusions.

GUYOT.

Moi aussi, mais...

(On entend un coup de fusil.)

JEAN BONHOMME, se levant.

Reçois enfin ton compte ! (Il tire, Guyot tombe. Combat de carnage.)

XIII.

### Salle du conseil dans la capitale de la fédération de l'Ouest.

(Les membres du conseil, en petit nombre, ecclésiastiques, paysans, soldats et bourgeois, sont agenouillés devant un grand crucifix qui s'élève au fond de la salle.)

VALENTIN DE LAVAUR, président.

Messieurs, la république sociale vous a demandé la paix ; elle n'a obtenu qu'une trêve, et vous ne l'avez accordée qu'en considération de l'invasion qui menace nos anciens concitoyens. La trêve est conclue. Les socialistes, se fiant à notre parole, ont dé-garni leur frontière. La partie de leur armée qui n'est

pas occupé à comprimer l'intérieur est maintenant en présence de l'ennemi. Une bataille décisive est imminente. Le résultat ne semble pas douteux. Je vais me rendre sur le point de notre territoire le plus rapproché du théâtre de ce grand événement. Par devoir, nous sommes neutres entre les parties belligérantes. Nous ne voulons point défendre la cause des socialistes, hostile à Dieu et aux hommes ; mais nous ne pouvons oublier que si les socialistes sont nos persécuteurs, ils furent aussi nos concitoyens, nos amis, nos frères, qu'ils parlent la même langue que nous, que le sol qu'ils vont arroser de leur sang, après l'avoir arrosé du nôtre, a été pour nous aussi et sera encore, je l'espère, le sol de la patrie. Entre les *Coraaques* et les socialistes, nous laissons le ciel rendre ses justes arrêts. Qu'il nous rende dignes seulement de combattre le vainqueur !

Messieurs, nous nous sommes donné une grande tâche ; elle n'est point achevée ; néanmoins, ce que nous avons accompli avec l'aide de Dieu doit nous remplir d'une invincible espérance. Après bien des combats dans un lambeau de la patrie déchirée nous nous sommes fait une nouvelle patrie. Une république chrétienne s'est échappée, sanglante, mais pure et plein de vie, des serres de la république sociale. Tout ce que la folie furieuse de nos anciens concitoyens veut abattre et anéantir se relève et prospère parmi nous. Le peuple qui nous a donné sa confiance n'avait jamais outragé les autels du Christ ; béni dès ce monde, il a été choisi pour les défendre. Plus sage que tant de faux sages qui se sont perdus eux-mêmes après avoir abusé les multitudes, ce généreux peuple a discerné la pierre angulaire de l'édifice social. Il a posé la famille, la propriété, l'ordre et la paix sur le seul fondement qui les puisse porter ; il a voulu et su n'être libre que sous la loi du devoir. Grâce à son courage, nous avons bâti pendant que la terre tremblait. Nous avons donné sur la terre un asile à Dieu, insolemment et follement chassé de partout ; nous lui avons rendu un royaume parmi les hommes. Il y règne, maître de toutes les volontés, appui de tous les courages, espoir et consolation de tous les cœurs. Vous savez quelles bénédictions nous ont récompensés, quels prodiges nous ont soutenus, quels miracles nous ont sauvés. Tous nous sentons cette vertu secrète qui sort de la tombe de nos martyrs, et qui nous anime à suivre leur exemple ; mais, comme nous devenons plus forts après qu'ils ont péri, ne semble-t-il pas que leur sang enrichit le sol en même temps qu'il crie pour nous vers le ciel ? En vain le père meurt et le fils est au combat : la charrue, guidée par la débile main des enfans et des femmes, n'en creuse pas un sillon moins fécond, et le citoyen revenu de la guerre trouve son champ couvert d'une moisson qu'il n'a pas semée. Nous avons pu, presque sans argent et sans impôts, soutenir une lutte gigantesque ; l'instruction est distribuée partout, jusque dans nos camps ; les malades sont soignés partout, les pauvres assistés partout, et nous n'avons ni budget de l'instruction publique, ni budget des pauvres. Pour subvenir à de si grands besoins et à de si pressans devoirs, il nous a suffi d'accueillir les prêtres, les saintes femmes que la république sociale n'a pu égorger. Cette armée de serviteurs et d'esclaves volontaires du pauvre s'est mise à l'œuvre avec tout le zèle de la charité. Elle a prié et travaillé pendant que nous combattions ; elle a élevé l'esprit public à un degré de vertu et de foi que nous-mêmes n'espérions pas.

Cet esprit est notre salut ; il sera le salut de l'humanité. C'est pour l'avoir étouffé que les sociétés succombent ; elles ne se relèveront comme nous et ne naîtront qu'avec lui. Lui seul, nous le voyons, inspire et soutient les dévouemens sans nombre que nécessitent les misères inhérentes à la condition humaine ; lui seul, en donnant satisfaction et soulagement à ces misères, contient, apaise, supprime dans la foule des petits et des derniers d'ici-bas les révoltes formidables de l'orgueil, de l'envie, du désespoir. En lui sont vraiment la liberté, l'égalité et la fraternité. Par lui, nous avons pu réaliser bien au-delà tout ce que le socialisme prétendait faire. Le socialisme annonçait une création nouvelle, et il expire en enfantant le néant. Nous avons humblement invoqué l'esprit de foi, et l'immuable vérité se manifeste, nouvelle et toujours la même, par une résurrection. Nous devons au peuple, nous devons à la patrie, à l'humanité et à nos ames de ne point laisser la flamme du christianisme s'éteindre ou s'affaiblir parmi nous. Cette considération qui inspire tous nos réglemens a été la loi de nos relations avec la république constitutionnelle. Nous sommes en parfait rapport d'amitié, d'alliance, nous faisons cause commune contre les socialistes ; mais nous n'avons pas cru le moment arrivé de conclure une union plus complète, quelque désirable qu'elle fût d'ailleurs. La république constitutionnelle, née, en même temps que nous, des mêmes événemens, des mêmes périls, des mêmes efforts, n'a pas apprécié comme nous la cause des désastres dont nous avons tous soufferts ; nous ne concevons pas de la même manière ce que nous appelons la liberté. Les événemens, l'expérience, beaucoup de besoins identiques, un mutuel désir de concorde et d'agrandissement, nous mettront d'accord. Assurés qu'on ne traitera point de nous sans nous, que nous ne perdrons rien de ce que nous avons conquis, nous attendrons sans entêtement, sans impatience et sans faiblesse le jour cent fois heureux où, sur l'autel relevé de la grande patrie, nous brûlerons tous nos drapeneux pour n'en avoir qu'un seul aux mains de la justice et de la paix. (La séance continue.)

## XIV.

(La capitale de la république sociale. Rue silencieuse et déserte. Plusieurs maisons en ruine. L'herbe pousse entre les pavés. A l'extrémité, la rue est coupée par une barricade, au bas de laquelle se cache un homme déguenillé. Un autre homme, en blouse, franchit la barricade. Ces deux hommes, se voyant face à face, s'observent avec une certaine inquiétude.)

L'HOMME DÉGUENILLÉ

Citoyen, je suis un pauvre ouvrier sans ouvrage j'ai faim.

L'HOMME EN BLOUSE.

Moi aussi.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Mais tu as de quoi manger : tu portes un pain sous ta blouse.

L'HOMME EN BLOUSE.

Moi !

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Je le sais. Je t'ai suivi. Deux fois par semaine tu vas chercher ce pain à l'entrée du faubourg. Donne-m'en un morceau.

L'HOMME EN BLOUSE.

Ce pain, que je paie au poids de l'or, est tout ce que j'ai pour nourrir une femme et trois enfans.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Donne-m'en un morceau ; je n'ai pas mangé depuis deux jours. Il faut que je mange ou que je meure. (Il montre un pistolet.)

L'HOMME EN BLOUSE.

Je suis armé aussi.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Donne-moi un morceau de pain, et ne nous tuons pas. Si par hasard on venait au bruit et qu'on te trouvât un pain, tes enfans ne verraient ni le pain ni toi.

L'HOMME EN BLOUSE.

Prends ;... mais tu m'arraches le cœur. (Il lui donne un peu de pain.)

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Mon pauvre ami, j'en suis bien fâché. Je te dirais, si cela pouvait te consoler, que tu saches la vie à un homme de lettres célèbre, à un ancien ministre, à un membre marquant de plusieurs de nos anciennes assemblées.

L'HOMME EN BLOUSE.

Cela ne me console aucunement.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Je ne t'en veux point.

L'HOMME EN BLOUSE.

Et moi je t'apprends, s'il est nécessaire de te montrer ce que tu as fait avec tant d'autres, que tu manges la dernière bouchée de pain d'un millionnaire.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Tu ne m'apprends rien. Pour se procurer deux pains toutes les semaines, il faut avoir un reste de coffre assez bien garni ; mais le temps approche où tu pourras refaire ta fortune. Quant à moi, mon industrie est pour long-temps supprimée. Si tu avais par la suite besoin d'un précepteur....

L'HOMME EN BLOUSE.

Je ne te choiserais pas.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Je sais tenir une classe, et je suis d'une assez jolie force sur la guitare. L'enseignement serait ma vocation. Cependant je me contenterais d'être valet de chambre ou portier. Je vaudrais mieux que ma mine et mes anciennes professions. Je suis devenu honnête homme, je voudrais faire une bonne fin.

L'HOMME EN BLOUSE.

Espères-tu vraiment que nous sortions bientôt de l'affreux état où nous sommes ?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Nous avons annoncé aux Cosaques que nous irions délivrer leurs frères les Russes. Les Cosaques nous ont répondu qu'ils viendraient délivrer leurs frères les honnêtes gens. Je ne crois pas que nous délivrions les Russes.

L'HOMME EN BLOUSE.

Sais-tu quelque chose ?

L'HOMME DÉGUENILLE.

Je sais qu'il est défendu de donner les mauvaises nouvelles.

L'HOMME EN BLOUSE.

Mais les bonnes ?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Oh ! pour les bonnes, c'est différent. Nous avons un dernier général qui semblait capable. A la suite d'un combat dont ses soldats ont paru trop fiers, il a été arrêté par l'ordre du dictateur et fusillé cette nuit.

L'HOMME EN BLOUSE.

L'assaut ne peut tarder ?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Ej donc ! les murailles de la capitale du socialisme vont tout à l'heure se déplacer d'elles-mêmes, et par leur masse mettre l'ennemi en fuite (Coup de canon.)

L'HOMME EN BLOUSE.

En attendant, voici son canon.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

C'est le nôtre. Ne lis-tu pas les bulletins ? Tous les coups de l'ennemi ratent. Aucun ne porte. (Une bombe tombe dans la rue.) Tu vois bien ! Si tu m'en crois, nous irons causer ailleurs. (On entend une cavalcade.)

L'HOMME EN BLOUSE.

Qu'est-ce qui vient là ?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Fuyons ! c'est le Vengeur. Nous avons moins à craindre des boulets de l'ennemi que de ce fou furieux et des bandits qui l'accompagnent. (Ils sortent.)

XV.

LE VENGEUR. (Il est à cheval, seul à vingt pas d'une faible escorte.)

Je suis vaincu. L'humanité m'échappe et retourne au joug du Christ. Ce qu'elle a souffert ne m'a pas donné la joie que j'en attendais. (Il regarde autour de lui.) Elle se souviendra de moi, pourtant. Voici le grand bazar, le centre de l'activité, les richesses, des plaisirs. Voici ces rues traversées jadis de tant d'équipages, blumines de tant de feux, décorées de tant de merveilles. Je les ai parcourues alors, inconnu, méprisé, chargé de misère, devoré d'envie. L'herbe y pousse aujourd'hui sous les pieds de mon cheval, et ce qu'elles conservent d'habitans se cache dans les ruines quand je passe ! Qui m'aurait dit que je verrais cela, et que mes vœux ne seraient pas remplis, et que mon cœur ne serait pas content, et ma fureur, déchainée au milieu de ce sang et de ces ruines, rugirait de son impuissance ?... (Entre Galuchet, à cheval, suivi de Chenu et de quelques autres.) Qu'y a-t-il ?

GALUCHET.

La brèche est ouverte ; l'assaut sera donné dans une heure ; la troupe hésite, et le peuple murmure. Il faut capituler.

LE VENGEUR.

Il faut mourir et que l'ennemi ne trouve ici que des cadavres et des ruines.

GALUCHET.

Il faut capituler.

CHENU ET LES AUTRES.

Il faut capituler ! il faut se rendre !

VOIX DANS L'ESCORTE.

A bas le dictateur !

LE VENGEUR, se tournant vers l'escorte.

Traîtres et lâches ! (Il tire son épée.)

GALUCHET, passant derrière le Vengeur.

Tiens, voilà ton affaire ! (Il le frappe.)

CHENU.

Tiens ! brigand, oppresseur du peuple ! (Il frappe.)

LES AUTRES.

Tiens ! tiens ! (Tous frappent. Le Vengeur tombe percé de cent coups.)

GALUCHET.

Mes amis, le tyran est mort ! Souvenez-vous que c'est moi qui l'ai tué ! Nous sommes libres ! Vive la paix ! vive le commerce ! vive le plaisir ! vive l'empereur ! (A Chenu.) Vite en parlementaire aux avant-postes ! et n'oublie rien de ce que tu dois dire.

(Ils sortent. Presque au même instant le père Alexis franchit la barricade.)

## XVI.

LE PÈRE ALEXIS.

Grand Dieu ! grand Dieu ! juge terrible ! c'est assez de colère ; miséricorde, ô mon Dieu ! (Il aperçoit le Vengeur.) Voici l'homme qu'on vient de massacrer. Voyons s'il respire encore. (Il s'approche du Vengeur, le relève et l'assied près d'un mur.) Mon frère ! mon frère !

LE VENGEUR, avec effort.

Qui est-tu ?

LE PÈRE ALEXIS.

Je suis prêtre, et je viens vous ouvrir le ciel.

LE VENGEUR.

Il n'y a pas de ciel pour moi.

LE PÈRE ALEXIS.

Qui que vous soyez et quoi que vous ayez fait, le ciel ne se fermera pas à votre repentir.

LE VENGEUR.

Laisse-moi, je suis le Vengeur, et je ne veux pas me repentir. (Il meurt.)

LE PÈRE ALEXIS.

Malheureux ! le seul VENGEUR est là-haut ; tu n'étais que la vengeance ! (Il ferme les yeux du cadavre, prie un moment et s'éloigne.)

Ls. VEUILLLOT.

FIN.

## MORALE.

## SIMON DE NANTUA,

OU

## LE MARCHAND FORAIN.

(Suite.)

Bonne leçon donnée par Simon de Nantua à ceux qui croient aux revenants.

Nous étions dans les chemins de traverse, et fort éloignés de la grande route, lorsqu'un soir, ayant été surpris par la nuit, nous craignîmes de nous égarer en continuant de marcher jusqu'au prochain village. Simon de Nantua me proposa de nous arrêter dans une maison isolée, que nous apercevions à quelque distance. Nous nous y rendîmes, et Simon de Nantua frappa à la porte. — Qui est là ? dit une voix cassée, qui paraissait être celle d'une vieille femme. — Amis ; ouvrez-nous. — Qui êtes-vous ? — Des marchands forains, qui demandent l'hospitalité. — Est-ce bien sûr ? — Regardez plutôt par la fenêtre. La bonne femme regarda en effet, et redescendit nous ouvrir la porte.

Cette petite maison était habitée par un vieux paysan, sa femme, et leur fils qui pouvait avoir de vingt à vingt-cinq ans. — Bonsoir, mes braves gens, dit Simon de Nantua : pouvez-vous nous laisser passer la nuit chez vous ? nous craignons de nous égarer dans la traverse. — Bien volontiers, dit la vieille femme ; vous paraissez être d'honnêtes personnes, et vous nous rassurerez un peu cette nuit. — Comment ! nous vous rassurons ! — Qui ; mais vous aurez bien peur pour vous-mêmes, je vous en avertis. — Que voulez-vous dire ? — Vous verrez, vous verrez. — Mais quoi, encore ? est-ce qu'il y aurait des voleurs dans le pays ? — Ah bien oui, des voleurs ! — Mieux

que des voleurs ! Dites nous donc quoi ? — L'âme de M. Richard.

A ce mot, Simon de Nantua part d'un grand éclat de rire, et le voilà qui se tient le ventre à deux mains, et qui rit de toutes ses forces. Ces bonnes gens, qui n'avaient rien moins qu'envie d'en faire autant, furent épouvantés de la convulsion du père Simon, et peu s'en fallut qu'ils ne s'imaginassent que son gros corps était aussi l'âme de M. Richard qui venait se moquer d'eux. N'ayez pas peur, leur dis-je, n'ayez pas peur. Vous voyez bien qu'il n'a pas l'air d'un esprit. Mais expliquez-nous donc ce que c'est que celui dont vous venez de parler. — Je vais vous le dire : il y avait dans le pays un bourgeois qui s'appelait M. Richard, et qui faisait beaucoup de bien à tous les malheureux. Quand il est mort, il y a deux mois, ça été une désolation générale. On lui a fait un bel enterrement, et tout le monde lui a fait dire des messes. Nous sommes si pauvres, que nous n'avons pas pu en faire dire, et nous en avons été bien fâchés. Nous ne possédons qu'une petite terre, et ce petit jardin que vous avez pu voir. Mais cependant nous aurions beaucoup mieux fait de faire dire des messes pour M. Richard, qui nous avait tant obligés. Son âme est indignée contre nous, et, depuis que nous avons fait la moisson, elle revient toutes les nuits battre le blé, et en emporter le plus qu'elle peut pour le donner aux pauvres.

Simon de Nantua était en gaieté et continuait toujours de rire, au grand scandale de nos hôtes. Cependant il dit enfin : Et comment savez-vous que c'est l'âme de M. Richard qui vient prendre votre blé ? — Comment nous le savons ! est-ce que nous ne l'entendons pas battre toutes les nuits ? et puis elle nous a parlé ; elle nous a dit ce que je viens de vous répéter. — Eh ! mes braves gens, vous avez la bonté de croire ainsi sur parole ? Comment ce grand nigaud n'a-t-il pas été la voir de plus près, pour s'assurer de ce que cela voulait dire ? — Ah bien oui, dit le jeune paysan, pour me faire emporter avec le blé ! Non pas, non pas, pas si bête. — Ah ça ! mais vous avez donc tous perdu la tête, pour croire que les morts reviennent ainsi ? s'écria Simon de Nantua. Ce que vous prenez là pour un revenant est un voleur qui compte apparemment beaucoup sur votre poltronnerie, puisqu'il vient battre votre blé jusque chez vous. — Sur notre poltronnerie ! Eh bien ! en tous cas, nous ne sommes pas les seuls poltrons ; car le voisin Mathieu, à qui nous avons parlé de cela, n'a jamais osé venir passer la nuit ici pour s'en assurer. — Le voisin Mathieu n'a pas voulu venir passer la nuit ? Voulez-vous que c'est lui qui bat le blé ? — Je vous dis que c'est le revenant de M. Richard. — Eh ! encore un coup, je vous dis que vous êtes des fous, et que les morts ne reviennent pas. Avez-vous un fusil dans votre maison ? — Oui. — C'est bon ; donnez-le-moi, et nous saurons bientôt ce qu'il en est.

Simon de Nantua charge le fusil, et nous allons tous deux nous mettre en embuscade dans l'angle de la maison, tandis que nos trois hôtes restent tremblants, et nous regardent comme perdus. Vers les onze heures, nous voyons arriver un homme revêtu d'une chemise par-dessus ses habits, et coiffé d'un grand bonnet de papier blanc. Il détache quelques gerbes d'une meule, les étend sur le sol, et commence en effet à battre le blé.



Au moment où il tourne le dos, nous nous approchons tout doucement le plus près possible. Simon de Nantua tire un coup de fusil en l'air. L'âme épouvantée pousse un grand cri, et tombe sur son dos plus morte que vive. Nous nous élançons, nous saisissons le drôle avant qu'il soit revenu de sa frayeur, et nous l'amenons à la maison. Tenez, tenez, dit Simon de Nantua, voilà votre revenant qui est au moins aussi tremblant que vous. — Ah ! c'est le voisin Mathieu ! — C'est lui ! Eh bien ! que vous avais-je dit ? Croirez-vous encore aux revenants ? Et vous grand nigaud, si vous aviez fait il y a quinze jours, ce que je viens de faire aujourd'hui, vous auriez encore tout le blé que ce coquin vous a volé. Voilà ce que c'est que la superstition et la poltronnerie. La superstition rend aveugle, et la poltronnerie rend perclus. Ce n'est pas des morts qu'il faut se défier, mais bien des vivants. C'est un honteux et vilain mal que la peur. Allez voir de près ce qui vous effraye, et le plus souvent vous rirez vous-même de votre frayeur. Quant à vous, voisin Mathieu, si vous n'avez pas envie d'être livré à la justice, vous rendrez dès demain tout le blé que vous avez volé, plus une somme d'argent avec laquelle ces bonnes gens puissent faire dire des messes pour leur bienfaiteur. Vous méritez cette punition de toute manière, et surtout pour avoir fait servir à votre mauvaise action la mémoire d'un homme qui n'est plus. C'est un crime que de manquer de respect aux morts.

Le voisin Mathieu demanda grâce, et promit tout ce qu'on exigea de lui. Nous le renvoyâmes honteux et confus, et chacun dormit tranquille jusqu'au lendemain matin, que nous nous remîmes en route, après avoir reçu les remerciements de nos hôtes, et leur promesse de ne plus croire aux revenants ni aux lutins.

Sages conseils que donne Limon de Nantua à des électeurs qui se rendent au collège électoral.

Nous arrivâmes le jour suivant dans une grosse ferme, où Simon de Nantua s'arrêta, pour voir si l'on n'avait besoin d'aucun objet de son commerce. C'était l'heure du dîner. Le fermier avait à sa table deux de ses amis. Aussitôt qu'il nous aperçut : Messieurs, dit-il aux convives, voici un homme qui ne sera pas de trop, et qui pourra nous donner quelques avis utiles. Bonjour, père Simon ; comment cela va-t-il depuis l'année passée ? Vous allez dîner avec nous, et vous nous direz votre sentiment sur une affaire qui nous occupe. — Avec plaisir, M. Giraud ; vous savez que je ne me fais pas prier pour cela. Voyons, de quoi s'agit-il ? Dites-moi d'abord votre affaire.

LE FERMIER GIRAUD. — Il faut que vous sachiez, père Simon, que voici le temps des élections. Ces messieurs que vous voyez, et moi, nous sommes électeurs. Nous devons nous rendre ces jours-ci au collège électoral, et nous étions là à discuter ce que nous y ferions.

SIMON DE NANTUA. — Eh bien ! quelle sorte de personnes comptez-vous nommer ?

UN AUTRE FERMIER. — C'est précisément ce que nous n'avons pas encore arrêté. Voilà des listes qu'on nous a envoyées, nous ne savons d'où ; nous ne connaissons pas du tout ces noms-là.

SIMON DE NANTUA. — Et qu'avez-vous besoin de vous inquiéter de ces listes, et de gens que vous ne connaissez point ? Vous connaissez les gens de votre pays, voilà tout ce qu'il vous faut.

Vous devez savoir, parmi les propriétaires qui payent le cens voulu, quels sont ceux qui méritent le mieux votre confiance.

LE FERMIER GIRAUD. — Certainement : vous avez raison, père Simon ; c'est aussi ce que je pensais ; nous n'avons que faire de charger de nos intérêts des hommes dont nous n'avons jamais entendu parler.

SIMON DE NANTUA. — Voulez-vous que je vous dise quels sont les hommes que vous devez chercher à nommer ? Si vous avez dans le pays quelque bon propriétaire qui soit connu pour aimer son pays, qui ait montré de la fermeté dans les temps difficiles, qui ait fait du bien aux habitants malheureux, qui soit d'un caractère sage et paisible, qui passe pour avoir un esprit éclairé, c'est celui-là qu'il faut charger de vos intérêts, parce que vous serez sûrs qu'il les défendra bien. Savez-vous que c'est un beau droit que la constitution vous donne, que celui de nommer ainsi vous-mêmes les hommes qui doivent faire les lois auxquelles vous devez obéir ? Cela vous assure que les impôts ne seront jamais plus forts, que les besoins de l'Etat ne l'exigeront, et qu'ils n'excéderont pas vos moyens. Il y a des gens qui négligent d'aller au collège électoral user de ce droit précieux. Ces gens-là sont des citoyens fort indifférents au bien général et à leurs propres intérêts. Je vois avec plaisir que vous n'êtes pas de ce nombre, messieurs, et que vous songez sérieusement à cette affaire importante. Mais, comme je viens de vous le dire, il faut faire de bons choix, cela est bien essentiel. Il faut se garder, par exemple, de nommer de ces têtes turbulentes qui ne trouvent leur bien être que dans l'agitation et dans les bouleversements. Les insoucians ne valent rien non plus, car les fonctions de député exigent du zèle, de l'attention et du dévouement. Je vous répète ici ce que je disais l'année dernière à mes compatriotes de Nantua : Allez, mes amis, allez au collège électoral ; c'est un devoir pour tous les citoyens que la loi y appelle. Mais prenez bien garde à ce que vous y ferez. Ne soyez pas la dupe des intrigants. Vous devez savoir mieux que les autres ce que vous voulez ; vous avez des yeux et des oreilles pour connaître les gens ; ainsi faites d'après ce que vous aurez vu et entendu par vous-mêmes. Que vous faut-il pour défendre vos droits ? Des hommes qui connaissent bien vos moyens et vos besoins ; des hommes qui vous soient dévoués, et qui ne sacrifient point vos intérêts aux leurs. Choisissez ceux-là, et vous aurez rendu service à l'Etat et à vous-mêmes.

Simon de Nantua ferme la bouche à des gens qui s'occupaient de médiocrité, et leur raconte une histoire.

La table était servie pour le dîner. On se mit à causer, lorsque l'on fut assis, et il paraît que nos convives connaissaient beaucoup de personnes d'Amiens, car ils commencèrent à lui dire d'elles d'une manière impitoyable. Pour peu que cela eût duré, nous eussions été mis au fait de la chronique scandaleuse de toute la ville. Plus on maltraitait quelqu'un, plus toute la table riait, à l'exception de Simon de Nantua qui fronçait son sourcil blanc, ce qui lui arrive quand il commence à s'impatienter.

Messieurs, dit-il enfin, voulez-vous que je vous raconte aussi un histoire ?

A cette proposition subite, toute l'assemblée, qui ne l'avait point encore entendu parler, se regarda

avec étonnement, et l'on fit silence pour l'écouter.

#### HISTOIRE DU PÈRE PARADIS.

Il y avait dans mon pays, dit Simon de Nantua un bonhomme qu'on appelait le père Paradis. Ce bonhomme, qui était fort charitable, ne pouvait pas souffrir que l'on dit du mal des autres ; et, pendant longtemps, il avait mis un grand zèle à prendre la défense des absents dont il entendait médire. Il trouvait que la médisance était une vilaine chose et fort dangereuse, et il disait : " Que suis-je si les gens qui parlent ainsi des autres devant moi ne parlent pas de même de moi devant les autres ? On ne peut jamais se fier à un médisant parce que c'est un homme pour qui rien n'est sacré, et qui n'est l'ami de personne. Il est bien fâcheux que ceux qui ont cette manie rencontrent des gens qui les écoutent et qui trouvent plaisant ce qu'ils disent." Mais le père Paradis avait beau penser et dire tout cela, il n'y avait pas moins toujours des médisants qui trouvaient des auditeurs. Or, comme il était très-affligé de cela, et de ce que tout ce qu'il disait était des paroles perdues, il prit le parti, toutes les fois qu'il entendait parler mal de quelqu'un, de se taire et de baisser les yeux, comme s'il eût dormi. Au bout, d'un certain temps il finit, dans ce même cas, par s'endormir tout à fait. Cela était connu partout, et le sommeil du père Paradis avait passé en proverbe, si bien que lorsqu'on entendait tenir un discours médisant, on disait : *Voilà pour faire endormir le père Paradis.*

Un jour donc il arriva que le curé de la paroisse fit un sermon sur l'Evangile dans lequel il est dit que le diable tenta Notre-Seigneur, et lui offrit de lui donner tout ce qu'il pouvait apercevoir de dessus le montagne, s'il voulait consentir à fléchir le genou devant le tentateur. En sortant de l'église, plusieurs personnes s'étaient réunies, assises sous un arbre, pour causer ensemble, et le père Paradis était parmi elles. On parlait du sermon que venait de faire M. le curé ; et voilà un homme qui dit : " Il fallait que Satan fût bien bête de s'adresser à Notre-Seigneur pour le tenter. Tout ce que Satan offrait appartenait à Notre-Seigneur et non pas à lui ; il devait bien penser que cela ne tenterait pas le bon Dieu, et que le bon Dieu ne se laisse pas tromper." Tout le monde trouva la réflexion fort juste, et chacun disait : " Oui, il fallait que Satan fût bien bête." Le père Paradis ne disait mot, baissait les yeux, et était déjà tout près de s'endormir. Celui qui avait parlé le premier le tire par le bras, en lui demandant : " Et vous, père Paradis, qu'en pensez-vous ? n'est-il pas vrai que Satan était bien bête ? — Eh ! mais, répond le père Paradis en se frottant les yeux, qui vous dit cela ? il ne savait peut-être pas qu'il s'adressât à Notre-Seigneur. — Allons, s'écrie toute l'assemblée, voilà le père Paradis qui prend aussi la défense du diable ! — Eh ! aussi, dit le bonhomme, pourquoi médire de lui ? Vous médieriez tout de même d'un ange, si l'occasion s'en présentait ; car vous avez des langues qui ne respectent rien."

Simon de Nantua se tut, et prit toute l'habitude d'un second père Paradis. Les convives, qui avaient bien compris ce que voulait dire son histoire, se regardèrent les uns les autres un moment en silence, comme s'ils eussent été retenus par une sorte de honte. La conversation recommença ensuite, mais sur d'autres sujets. On s'abstint de médire tout le temps que nous fûmes là ; mais je pense bien qu'on

s'en dédommagea aussitôt après notre départ, car la médisance est un des vices dont la cure est des plus difficiles.

Messieurs les Agents de l'Ordre Social sont priés de vouloir bien demander aux abonnés de ce journal dans leurs localités respectives, le montant du semestre courant, qui est payable d'avance, et nous faire parvenir au plutôt les sommes par eux reçues.

## L'ORDRE SOCIAL.

"C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde."

QUÉBEC, JEUDI, 22 AOUT, 1850.

### Chronique Politique Européenne,

DE LA SEMAINE TERMINÉE LE 3 AOUT.

FRANCE.—L'Assemblée nationale a adopté à la majorité de 352 voix contre 194 la censure des théâtres. Cependant cette loi n'est que provisoire ; en attendant une loi sur la police des théâtres dont le Conseil d'Etat s'occupe.

— Le gouvernement français d'accord avec ceux d'Angleterre et de Russie, prépare des négociations pour terminer la querelle entre la Danemarck et les Duchés.

— Les poursuites et les investigations se continuent contre les socialistes. Paris est tranquille, mais rempli de cabales secrètes.

ANGLETERRE.—L'élection de M. de Rothschild comme membre de la chambre des communes a donné lieu, cette semaine, à divers incidents qui, s'ils n'ont pas profondément agité Londres, ont du moins posé le point de départ d'une réforme importante. Il y a, dans ces faits, une curieuse peinture des mœurs religieuses de nos voisins.

Lord John Russell ayant déclaré qu'il n'entendait point proposer, dans le cours de cette session, le bill sur le serment à prêter par les Israélites pour acquérir la capacité de remplir certaines fonctions publiques, un *meeting* très-nombreux s'est tenu à la taverne de Londres. M. Lionel de Rothschild s'y est présenté devant une partie des électeurs qui l'ont nommé au parlement et leur a demandé quelle ligne de conduite il devait adopter. Immédiatement, il a été résolu qu'il se présenterait à la chambre des communes dès le lendemain pour y faire vider la question soulevée contre lui.

Le 26, le vestibule de la chambre des communes était envahi par un grand nombre d'Israélites et d'électeurs de la cité. La chambre était au complet. A midi sonnant, M. Rothschild paraît sous le vestibule où il est fort applaudi. Deux membres de la chambre, MM. Page-Wood et A. Smith le conduisent à la barre de l'Assemblée. Mais déjà sir R. Inglis, s'est hâté de présenter une pétition contre l'admission des Israélites dans le parlement. Ce préliminaire d'opposition n'empêche pas M. de Rothschild d'être accueilli avec force applaudissements par une partie de l'Assemblée.

Le clerc du bureau présente à l'élu de la cité de Londres, avec la formule ordinaire du serment, un exemplaire du *Nouveau-Testament*, M. Rothschild

se repousse et déclare qu'il veut prêter serment sur l'*Ancien-Testament*. Sir R. Inglis se lève à l'instant même et proteste contre cette déclaration. La motion qu'il formule et fait passer au président de la chambre est ainsi conçue : " L'Angleterre, depuis qu'elle est chrétienne, a été dans l'usage de considérer toujours tous les membres de sa législature suprême, membres des lords ou des communes, comme liés par des obligations chrétiennes. En conséquence, lorsque quelqu'un vient à ce bureau pour prendre part aux délibérations de la chambre, il ne doit pas être autorisé à le faire sans avoir préalablement rempli les formalités d'un cérémonial chrétien. (*Messenger*).

Au départ du steamer, cette question n'était pas encore décidée.

— On dit que la Reine va aller visiter la reine d'Espagne.

— Les journaux de Londres annoncent que le docteur Wiseman va être promu au cardinalat. Il partira dans les mois prochains pour Rome, où se rendra aussi l'honorable et révérend George Talbot, par suite d'une invitation expresse du Souverain-Pontife, qui a, dit-on, l'intention de lui confier une haute charge auprès de sa personne.

#### ITALIE.

##### *Correspondance particulière de l'Univers.*

Rome, le 24 juillet 1850.

La police a mis la main sur deux sicaires, complices de Pace dans l'assassinat tenté sur le lieutenant-colonel Nardoni, et ce qui est plus heureux, elle a pu découvrir et arrêter le sectaire qui, depuis plusieurs mois, nourrissait, payait et dressait au crime ces trois pauvres enfants du peuple, et qui avait acheté de son argent les poignards destinés à cet infâme assassinat. On remontera plus haut, sans aucun doute, et c'est à Londres ou à Genève qu'on trouvera la main qui signe tous ces ordres de sang. Un parti n'est-il pas jugé, n'est-il pas condamné, quand il en vient à de semblables atrocités ? Que dire des gouvernements qui donnent l'hospitalité à de pareils hommes, qui servent leurs desseins démagogiques et qui se rendent moralement complices de tous les meurtres qu'ils ordonnent ? Ils recueilleront les fruits d'une semblable complicité : lord Palmerston, sème les tempêtes ; il nourrit et caresse les assassins : je crains bien que son pays ne soit tôt ou tard victime d'une pareille politique.

Vous savez qu'une place de camérier secret participant était demeurée vacante ; le Saint-Père vient d'y appeler un jeune ecclésiastique du plus grand mérite, Mgr. Talbot, de l'illustre famille anglaise, qui depuis des siècles, porte ce nom. Allié de la noble maison de Krubyry, il se trouve tenir aux Borghèse et aux Doria. Ainsi se complète la pensée du Saint-Père, d'avoir près de sa personne des prélats de diverses nations. Mgr. Stella est Italien ; Mgr. de Hohenlohe, Allemand ; Mgr. de Mérode, Belge, et Mgr. Talbot, Anglais. C'est une pensée dont les conséquences auront plus de gravité qu'il ne semble au premier abord : il faut se souvenir que très ordinairement les camériers secrets participants sont promus plus tard au cardinalat. Ainsi, peu à peu le Sacré-Collège admettra dans son sein des membres pris, dans toutes les branches de la grande famille catholique. Et il y aura de plus cet avantage que les Cardinaux, ainsi formés aux usages, aux idées,

aux traditions romaines, se seront suffisamment dépourillés des idées et des opinions particulières à chaque nation, et ne porteront dans la sainte assemblée des Princes de l'Eglise que les aspirations vraies, que les besoins incontestables des pays dont ils seront en quelque sorte les mandataires auprès du Saint-Siège.

J'étais parfaitement renseigné lorsque je vous disais dans ma dernière lettre que le gouvernement français avait demandé trois chapeaux ; mais je l'étais moins bien quand j'ajoutais que la Cour de Rome n'en voulait accorder que deux. J'ai su depuis, et je suis bien aise de pouvoir avec certitude vous donner cette bonne nouvelle, que nous aurons dans le prochain Consistoire trois Cardinaux de notre nation. Quant aux noms propres, je maintiens les deux que j'ai déjà donnés, c'est-à-dire Mgr d'Astros Archevêque de Toulouse, et M. Mathieu, Archevêque de Besançon. Je ne connais pas assez sûrement le troisième pour pouvoir le citer aujourd'hui.

On assure, et je suis porté à croire avec fondement, que l'un des trois cardinaux qui seront prochainement promus est destiné à fixer sa résidence à Rome. Le clergé français aurait ainsi auprès du Saint-Siège un protecteur né, un intermédiaire qui pourrait rendre les plus grands services, en même temps qu'il pourrait donner au Saint-Père et au aux préfets des diverses Congrégations ecclésiastiques les lumières les plus précieuses, les renseignements les plus certains. Le plan du Saint-Père se développe peu à peu, et l'on voit apparaître la pensée providentielle de la dernière intervention, la mission divine de Pie IX. Tout ce qui s'est passé depuis son exaltation est une suite de merveilles dont le fruit sera précisément la réalisation de la pensée qu'il poursuit si noblement et si persévérément. Aidons par nos prières l'accomplissement de cette œuvre si importante, mais si difficile.

Les autres nations catholiques n'ont pas manqué, comme je le disais dans ma dernière lettre, de réclamer la même faveur que la France. Elles y avaient le même droit ; elles ont obtenu la même satisfaction. L'Autriche aura, dit-on, trois chapeaux, et l'Espagne en aura deux. Quant à Naples, je n'ai rien su concernant ses demandes, mais je suppose qu'elle aura également un ou deux chapeaux. Le bruit s'était, du reste, répandu depuis quelque temps que l'Archevêque de Gaète serait promu dans le prochain Consistoire. Ce bruit pourrait bien être fondé.

#### *Le résultat de la dernière Session du Parlement.*

Après presque trois mois de session, le parlement a passé 145 lois divisées comme suit :

Pour le Bas-Canada.— Actes privés.	19
Locaux,	17
Judiciaires	4
Publics	9.—48
Haut Canada,	
Actes privés	24
Locaux	8
Judiciaires	5
Publics	23.—60
Canada-Uni,	37
	146

Les actes judiciaires qui concernent le Bas-Canada comprennent deux actes amendant des lois de l'avant dernière session ; des deux autres, l'un est déclaratoire, et l'autre se rattache à l'administration de la justice en matière d'expertise et d'arbitrage.

Les neuf actes publics se divisent comme suit : — quatre amendent et continuent des lois existantes ; des 5 autres, un fixe les salaires de certains officiers de justice ; un autre est pour la protection des biens des Sauvages, le troisième, continue certains actes y mentionnés, le quatrième, pourvoit au recouvrement des frais dans les actions dans lesquelles la couronne est partie ; le cinquième enfin, oblige la Trinité de Québec, de remettre des bouées dans le chenal du Nord du St. Laurent. Voilà le bagage Législatif du Bas-Canada..... il est très léger comme on voit.

Le Haut-Canada a pour sa part dans la législation, 5 actes pour corriger et amender des lois existantes. Justement un de plus que le Bas-Canada.

23 Actes publics parmi lesquels on trouve entre autres des lois sur l'enregistrement, la procédure judiciaire ; pour établir un bureau d'Agriculture ; pour l'établissement et le support des écoles élémentaires ; pour établir un mode juste et équitable de cotisation ; pour consolider et amender les lois relatives aux jurés.

La part faite au Haut-Canada, dans la législation du pays, à en juger par le nombre et le titre des actes, paraît préférable à celle du Bas-Canada.

Les dépenses de la Législature sont comme suit :—

Conseil Législatif,	£6020 0 0
Assemblée Législative	34750 0 0
Indemnité des membres	10000 0 0
Impression des lois	6000 0 0
Distribution de	500 0 0
Total	£57,270 0 0

Ainsi chacune des 145 lois de la dernière session coûte au pays un peu plus de £408. C'est assurément cher, énormément cher : mais le peuple en a-t-il au moins pour son argent ? Si nous en jugeons par le passé, nous pourrions hardiment répondre : non. Mais attendons la distribution des lois pour décider si les dernières valent mieux que leurs devancières.

LES VACANCES.—Son Excellence le Gouverneur-Général a quitté Toronto pour les ports des lacs Erie, Huron, et Supérieur. Lady Elgin est parti pour Staten Island.

Les Honorables Bourret, Baldwin, Taché ont aussi laissé Toronto ; le premier, pour s'occuper des affaires de son département à Montréal ; les deux autres Messieurs pour aller prendre quelques jours de repos au sein de leurs familles.

L'hble. M. Lafontaine doit prochainement faire une promenade au Chutes de Niagara ; l'hble. M. Leslie se rend à la Malbaie chez Mad. Nairne sa fille ; enfin M. Merritt et M. Hinck, doivent sous peu de jour descendre, l'un à Montréal et l'autre à Québec.

La Minerve dit que le voyage de M. Merritt à Québec a pour but la visite du district de Québec et pour voir les améliorations à y faire, et surtout la communication entre le St. Laurent et le lac Témiscouata.

LE TRUE WITNESS.—Nous avons reçu le premier numéro de ce journal qui remplit pleinement les promesses de son programme. Ce journal comme on le sait, a pour but de défendre la Religion Catholique-Romaine contre les calomnies et les injures que déversent continuellement certaines feuilles protestantes contre tout ce qui est catholique. Nous souhaitons à notre confrère tout le succès que mérite la cause qu'il est spécialement chargé de défendre, et nous espérons que tous les catholiques qui comprennent l'anglais s'empresseront de s'abonner à ce journal qui ne peut manquer de les intéresser vivement.

#### AUX HABITANTS DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE QUÉBEC.

Une assemblée publique a décidé qu'il se tiendra en la cité de Québec, le 8 octobre prochain, une Exposition de l'Industrie, dans le but de favoriser les arts, l'agriculture, les manufactures, et le commerce de ce district.

Une exposition de l'Industrie de toutes les nations aura lieu à Londres au commencement de l'année 1851. Le projecteur de cette exposition est le prince Albert auquel une commission royale a adjoint un certain nombre d'hommes les plus éminents dans la littérature et les sciences dont puisse se vanter l'Angleterre. Ces commissaires ont reçu instruction de Sa Majesté de s'enquérir avec soin et diligence du meilleur mode à adopter pour faire parvenir dans le royaume-uni les productions des colonies et des pays étrangers. En obéissance à l'ordre de Notre Gracieuse Souveraine, le comte Grey, à la demande des commissaires, a adressé à Son Excellence le gouverneur-général de cette province, copies des documents publics par les dits commissaires, et d'après lesquels il appert que l'exposition comprendra quatre classes :

1o. Matières et produits bruts indiquant les productions naturelles sur lesquelles s'exerce l'industrie humaine.

2o. Machines pour l'agriculture, les manufactures, le génie et pour d'autres objets, et les inventions mécaniques indiquant les agents dont se sert le génie de l'homme pour exploiter les productions de la nature.

3o. Les manufactures indiquant les résultats produits par le travail du génie de l'homme sur les productions naturelles.

4o. La sculpture, les modèles et l'art plastique généralement, indiquant le goût et l'habileté mis en usage dans l'application de l'industrie humaine.

Le ministre des colonies donne aussi instruction à Son Excellence d'adopter telles démarches qu'elle croira les mieux calculées pour atteindre le résultat attendu de l'exposition de l'industrie de toutes les nations qui aura lieu à Londres. Dans le cas où des comités locaux, ou autres corps, possédant la confiance publique, existeraient dans la colonie, Sa Seigneurie est alors invitée à remettre entre leurs mains les documents relatif à cette exposition. Un comité de cette nature s'est formé à Montréal où un certain nombre de citoyens influents mus par un noble esprit public ont donné un avis qu'une exposition aurait lieu dans la cité de Montréal en octobre prochain, et se sont mis promptement à recueillir des souscriptions : cet avis a été accueilli avec une énergie et une libéralité si grandes, qu'on espère réaliser au moins une somme de £1000 pour les frais de l'exposition. Toronto a suivi immédiatement

l'exemple donné par la cité de Montréal ; maintenant quoique bien tard, Québec se présente à son tour. La chambre d'assemblée a voté £2000 pour être distribués en prix aux concurrents heureux, et aussi pour défrayer les dépenses nécessaires ; et Son Excellence le gouverneur-général a nommé des commissaires pour diriger l'exposition provinciale qui aura lieu dans la cité de Montréal en octobre prochain.

Le comité de l'exposition de Québec veillera à l'envoi à Montréal de tous les produits naturels ou manufacturés auxquels des prix auront été accordés. Les peintures à l'huile, les aquarelles, les desseins et les gravures ne seront pas admis à l'exhibition de Londres, excepté comme échantillons de matières et de procédés ; cependant, ils seront admis à l'exposition qui aura lieu en cette ville, et des prix seront accordés à nos artistes suivant le mérite de chacun.

On fera choix pour les envoyer à Londres, où la magnifique somme de £20,000 sera employée en prix, des meilleurs échantillons envoyés à l'exposition provinciale.

Le Comité de l'exposition de Québec croit qu'il est parfaitement inutile d'entrer dans des détails au sujet de cette exposition dont toutes les classes de la société comprennent l'importance. Le résultat de ces expositions produit dans les classes humbles l'amour de l'ordre, élève les classes aisées ; il encourage l'industrie et favorise les arts ; il produit entre tous les citoyens une communauté de sentiments ; il crée une unité de pensées, une unité de fins, suivant les éloquents paroles du prince Albert, non pour niveler les caractères distincts des diverses nations du globe, mais une unité qui est le résultat et le produit de toutes les qualités différentes et opposées des peuples.

Le comité a la confiance que les citoyens de la cité et du district de Québec montreront, pour obtenir un but aussi désirable, cette libéralité qui par le passé les a toujours si honorablement distingués.

LOUIS MASSÉ,  
Président.

J. CRÉMAZIE.

C. ROGER,

Secrétaires.

N. B.—Il sera prochainement publié une liste des articles qui pourront être admis à l'exposition de ce district.

EXPOSITION DE L'INDUSTRIE.—Le comité, jusqu'à nouvel ordre, s'assemblera en la salle des séances du conseil de ville, le lundi et le mercredi de chaque semaine, à 7 heures P. M.

*Guerison des Chiqueurs, Fumeurs et des Ivrognes.*—Nous voyons dans le *Globe* de Toronto qu'un Docteur Peck, professeur de *Psychologie Electrique* annonce qu'au moyen de cette science qui est, croyons nous, la même chose que la Biologie, il guérira infailliblement, les macheurs de Tabac, les fumeurs, les ivrognes, la dyspepsie, l'Asthme, la goutte, le rhumatisme, la paralysie, la névralgie &c. &c.

Bureau du Secrétaire

Toronto, 17 août 1850.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général faire les nominations suivantes, savoir :

Charles Drolet, Ecr., pour être Régistrateur de

la Cour de Vice Amiralité, au lieu et place de Joseph P. Bradley, Ecr., décédé.

Joseph Edouard Turcotte, Ecr., pour être un des Commissaires de la Maison de Correction aux Trois-Rivières, au lieu et place de James Dickson, Ecr., résigné.

Il a en outre plu à Son Excellence nommer les Messieurs sous-mentionnés, pour être Juges de Paix dans et pour le district de Montréal, savoir :

Louis Marceau, de Napierville ;  
Henry Earle Wilson, de Napierville ;  
Charles Mentor Lebrun, de Ste. Martine ;  
George Washington Baker, de Ste. Martine ;  
Et Narcisse Brunette, de Ste. Martine.

Une proclamation datée du 15 courant déclare que les produits de l'agriculture, animaux, métaux, minéraux &c., &c. des colonies de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, seront admis en Canada libres de tout droit.

DECOUVERTE IMPORTANTE POUR LE COMMERCE ET LES ARTS.—Nous avons reçu, il y a quelques jours, de M. GEORGE DUBERGER, arpenteur employé comme explorateur et agent pour les terres de la couronne dans le comté du Saguenay, des échantillons de trois sortes de terres propres à la peinture, qu'il a découvertes, à la petite rivière Romaine, dans le nouveau township d'Iberville, sur la rive nord du fleuve à une douzaine de lieues au-dessous du Saguenay. Nous avons soumis ces terres à nos deux meilleurs artistes de Québec, MM. Légaré et Piamondon, qui, après les avoir essayées en notre présence, les ont déclarées égales sinon supérieures en qualité aux peintures de même espèce provenant des meilleures manufactures d'Europe. Elles sont analogues à celles connues dans le commerce sous le nom de terre de Cassel (noir ou brun très foncé) qui se vend environ 25s la livre, terre de la Chine (rouge vif, tirant sur la laque), qui vaut 12s-6d la livre, et ocre de ruth ou ocre romaine (beau jaune) dont le moindre prix est de 2s-6d. Ces deux dernières surtout sont d'un grand usage dans les peintures d'histoire et de portrait aussi bien que dans les peintures en bâtiments. Toutes les trois se trouvent en grande abondance dans la même localité, par couche superposées les une aux autres. Il s'y trouve aussi une terre verte et une blanche dont M. Duberger promet de nous envoyer des échantillons par une prochaine occasion.

Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nous apprenons de bonne part que l'ordre a été envoyé à M. Duberger, qui a fait rapport de cette précieuse découverte à l'exécutif, d'aller prendre possession d'une certaine étendue de territoire au lieu désigné, comme réserve de la couronne.—*Canadien*.

LE REVD. PÈRE FLAVIANUS.—Ce religieux est arrivé en cette ville mardi et a dit hier, la messe dans la chapelle des Messieurs du Séminaire. Le but de son voyage est d'obtenir de la charité des catholiques des secours en faveur de l'église Maronite persécutée, dévastée par les Druses excités, suivant quelques journaux, par les intrigues des sociétés bibliques protestantes. Nous ne doutons pas que les catholiques de Québec ne viennent avec leur zèle et leur libéralité ordinaires en aide à leurs frères de l'Orient. Sa Grandeur, Mgr. l'Evêque de Sydimé a donné

du révérend père Flavianus la recommandation suivante que nous publions pour l'information de nos lecteurs :

« Le Révérend Père Flavianus, moine du Mont-Liban, du rit grec catholique, ayant été député par ses supérieurs en Europe et en Amérique, à l'effet de solliciter des secours pour le rétablissement de son monastère détruit avec bien d'autres dans la persécution récente des Druses contre les Maronites, nous n'hésitons pas à le recommander à la charité des catholiques de l'archidiocèse et surtout de la ville. L'œuvre qui amène ce bon religieux parmi nous mérite les sympathies de tous les catholiques qui ne sauraient oublier que leurs frères Maronites sont constamment demeurés fidèles à leur religion, malgré les persécutions inouïes qu'on leur a fait endurer.

« Québec, 20 août, 1850.

« † P. F. EV. DE SIDYME,

« Administrateur du diocèse. »

Pour l'information de nos lecteurs nous reproduisons dans notre feuille de ce jour, un article sur le rit grec, tiré des *Mélanges Religieux*.

#### MESSE DU REV. PERE FLAVIANUS.

Il y a eu grand concours de catholiques à la Messe que le Rev. Père Flavianus célèbre cette semaine, dans différentes Eglises de cette ville. Les cérémonies qu'il fait dans l'oblation du SS. sacrifice, sont tout-à-fait nouvelles pour ce pays où jusqu'ici aucun prêtre de l'Orient n'a mis le pied. Nous croyons donc intéresser ces bons catholiques en leur donnant une courte explication des antiques cérémonies qui se déploient à leurs yeux, et qui leur paraîtront d'autant plus vénérables qu'ils en connaîtront mieux la mystérieuse signification. Il va suffire pour cela de leur dire un mot sur les *Temples et les Autels, les vases sacrés, les prières et cérémonies de l'église Orientale*.

1o. *Des Temples et Autels.* Les églises chez les Orientaux se divisent en cinq parties qui sont le *Sanctuaire*, le *Chœur*, le *Pupitre*, la *Nef* et le *Baptistaire*. Dans le sanctuaire sont érigés deux Autels : un *Petit*, qui représente la Grotte de Bethléem, et sur lequel on dépose le Pain et le Vin du sacrifice ; et un *Grand*, qui représente le Golgotha au Calvaire, et où se célèbre la Messe. C'est dans ce *Saint des Saints* que tous les Prêtres assistants se tiennent, pour pouvoir célébrer avec celui qui est à l'Autel, comme font dans l'Eglise latine les Nouveaux Prêtres, le jour de leur ordination.—Le *Chœur* sert au reste du Clergé et aux Chantres.—Le *Pupitre* est une Tribune, ou espèce de Jubé, où le Diacre va chanter l'Evangile ; et où le Prêtre va bénir le Peuple. C'est aussi là que se fait le sermon, et que se dit à la fin de la Messe, l'exercice que l'on appelle *Oratio antè cancellas*, parce qu'elle se dit devant la grille qui sépare le chœur de la Nef. La Nef est destinée aux Fidèles de l'un et de l'autre sexe, les hommes se tiennent devant et les femmes derrière : car il ne leur est pas permis de demeurer ensemble. Le *Baptistaire* est une espèce de Portique ou *Avant-Nef* où les Pénitents et les Cathécumènes assistaient autrefois à la Messe, et qui, aujourd'hui sert à l'administration du baptême et à l'exposition des corps des Laïques, pendant les Obsèques.

*Des vases sacrés et instruments bénits.*—Les vases sacrés sont le *Calice* et la *Patène* comme chez les Latins. Il y a de plus une *Lance*, qui sert à écraser et couper le pain ; une *Cuiller* dont on fait usage pour la commutation du précieux sang ; une *Etoile* d'argent qui se met sur la patène après la consécration, pour rappeler l'apparition de l'Etoile mystérieuse aux Rois Mages ; laquelle s'arrêta sur l'étable de Bethléem. Au lieu de cloches bénites, qui sont détrempées dans l'Empire Ottoman, l'on se sert pour commencer l'heure de l'office, d'une planche suspendue en l'air, que l'on frappe avec un maillet, ou d'une barre de fer dont on tire les sons à coups de marteau.

#### 3o *Des ornements sacerdotaux et linges sacrés.*—

Le prêtre se munit pour le sacrifice 1o D'une ample *Tunique* brodée, qui est une espèce d'aube ; 2o D'une large *Bande* d'étoffe précieuse, qui lui sert d'étole ; 3o D'une magnifique *Ceinture* avec agrafes ciselées, qui tient lieu de cordon ; 4o D'une *Manchette* de deux tissus d'or ou d'argent, qui s'agrafe au poignet et remplace le manipule ; 5o D'une *Pièce* de soie brodée et cavrée, qui s'appelle le *Sacré Cœur*, et qui s'applique sur le côté gauche du célébrant. 6o D'un grand et riche *Manteau*, qui couvre tout le corps et descend à la mi-jambe : lequel ressemble beaucoup à nos chapes. Les *Linges sacrés* sont 1o le *Corporal* sur lequel sont peints les mystères de la Passion de Notre-Seigneur ; 2o Le *Purificateur* qui est une espèce de polette de soie qui sert à purifier les vases sacrés ; 3o Le *Voile*, qui couvre le calice et la Patène et qui s'appelle le *Suaire*, en mémoire du Linceul avec lequel fut enseveli le corps de Notre Seigneur dans le tombeau.

4o *Des prières et cérémonies.* La Messe s'appelle chez les Orientaux : *Liturgies*. Le Missel dont se sert le R. P. Flavianus fut imprimé à Rome en 1840, et renferme les Liturgies de St. Jean l'Evangéliste, de St. Bazile le Grand et de St. Jean Chrysostôme. Car ces deux saints docteurs firent pour les Eglises d'Orient ce que fit pour celles d'Occident St. Grégoire Pape. Les uns et les autres recueillirent avec respect tous les Rites anciens en remontant jusqu'à ceux qu'avaient prescrits les Sts. Apôtres. Cela suffit pour inspirer un profond respect pour toutes ces Liturgies.

Pour donner une idée générale des Liturgies Orientales, nous analysons, à l'aide de quelques explications du R. P. Flavianus, celle de St. Bazile, appelée *Anaphora* et traduite par André Nasius, au 16e siècle. Il sera facile d'y reconnaître notre Messe latine, malgré les différences qui existent entre les deux Rites.

La Messe commence par une prière que fait le Prêtre, pour la conversion de tous ceux qui sont nés hors du sein de l'Eglise catholique. Il salue le Peuple, en lui souhaitant *paix et tranquillité*. Le Diacre, représenté par le servant, lit l'Épître. Ceci rend raison pourquoi ce servant de Liturgie a tant de choses à dire en assistant le Prêtre. L'Evangile se porte avec beaucoup de gravité : le Prêtre est au milieu de deux Clercs, portant deux flambeaux allumés, quand il le lit. Il l'expose à la vénération des Assistants. Tout cela est pour signifier que l'Evangile doit être prêché à toutes les nations ; et qu'il doit éclairer de sa vive lumière les peuples de l'Univers entier.

Le Diacre annonce au Prêtre qu'il doit se donner la paix. Puis, quand il y a deux Autels, comme on a vu plus haut, le Prêtre va processionnellement et

en grande pompe chercher le pain et le vin, déposés sur le petit Autel. C'est pour rappeler aux fidèles que J. C., le vrai Pain de vie, est né à Bethléem qui, comme on le sait, veut dire *Maison du pain*. La procession autour de l'Eglise signifie la vie du Sauveur; et le Grand Autel représente le Calvaire où il s'immole pour l'amour des pécheurs.

Rendu à l'Autel, le Prêtre fait des oblations, prie pour les vivans et les morts, dit la Préface à la fin de laquelle il invite les Anges à chanter avec lui *Trisagion*. Il récite le Canon à voix basse, et l'élève à la Consécration. Puis il fait mention des mystères de J. C. et le diacre invite le peuple à invoquer le St. Esprit, pour qu'il descende sur les Fidèles et sur les dons, qui sont offerts à la Divine Majesté. Le prêtre prie pour le Pape, les Evêques, les Prêtres, pour lui-même, pour les besoins publics, pour la paix et pour les bienfaiteurs de l'Eglise. Il fait mémoire de la Glorieuse Vierge Marie et de tous les Saints. Il prie de nouveau pour les morts. Il rompt le pain sacré, et en met une particule dans le calice; et, élevant l'autre portion sur la patène, il se tourne vers le peuple et la lui fait adorer. Le Diacre avertit de se préparer à la communion, disant la prière qu'on appelle *catholique*. Le prêtre dit l'Oraison Dominicale alternativement avec le peuple; et, après quelques autres prières, l'on fait la communion. La plupart de ces prières se récitent en chantant; et le servant y répond sur le même ton qui est tout-à-fait monotone.

Le tableau général, que nous venons d'esquisser rapidement, suffit pour faire connaître la Liturgie ancienne, que suit le R. P. Flavianus à sa Messe, et inspirer aux assistans une profonde vénération pour les augustes cérémonies qu'il emploie dans cette grande action. Mais quelques observations vont rendre raison de cette diversité de Liturgies dans des Eglises qui ont la même foi, et reconnaissent le même Pasteur Suprême de la Ste. Eglise Romaine.

Les Apôtres, en se dispersant pour faire entendre à l'univers entier la bonne nouvelle de l'Evangile, rencontrèrent des peuples bien différens les uns des autres. La même sagesse qui leur avait inspiré, dans le Concile de Jérusalem, le décret qui maintenait un point de la Loi Mosaique, qui était purement cérémoniel, pour ne pas éloigner les Juifs de l'Eglise, leur fit un devoir de respecter les habitudes des peuples gentils dans tout ce qui ne touchait point à la foi. Et même ils adaptèrent les cérémonies du culte religieux aux idées et aux caractères de ces peuples, pour les pénétrer de respect et de crainte pour le Dieu Créateur du Ciel et de la terre. Car, pour les uns, la meilleure manière de montrer sa vénération envers le Seigneur était de le prier à genoux; pour d'autres, ce ne pouvait être qu'en se prosternant jusqu'à terre.

Voilà ce qui explique les différens usages, qui se remarquent dans les liturgies Catholiques. Ainsi, les Latins prient Dieu à genoux et découverts, parceque, dans les mœurs des occidentaux, c'est le meilleur moyen d'honorer la divinité. Les Grecs, au contraire, prient debout et couverts, parceque, dans les habitudes des Orientaux, on témoigne par là plus de respect à l'Etre Suprême. Ils s'agenouillent et se découvrent cependant à l'élévation, et aussi pendant que l'on porte à l'Autel le Pain et le Vin du sacrifice. C'est pour imiter les Bienheureux qui, debout, et les couronnes en tête, au pied du trône de Dieu, fléchissent les genoux et déposent leurs couronnes pour chanter certains cantiques.

Toutes ces cérémonies, ainsi variées, prouvent donc que les Apôtres, sous l'inspiration du St. Esprit, se sont conformés au génie des peuples pour leur inculquer les vérités de la Religion.

Mais, tout en admirant la sagesse de l'Eglise, qui sait si bien se faire aux habitudes des peuples, pour les gagner à Dieu, n'est-on pas frappé de l'unité de la foi, qui perce et brille à travers les voiles de tant de liturgies différens. Ces enveloppes si variées cachent soigneusement le flambeau de la foi antique, et cela pour que le souffle d'aucun siècle ne puisse l'éteindre. Car, évidemment, ces liturgies attestent que partout, dans tous les âges et dans tous les pays "on use d'ornemens et de vases sacrés; on fait des Processions Religieuses; on adore l'Eucharistie, qui renferme J. C. tout en-

tier, caché sous de faibles élémens, qui ne sont que les apparences du Pain et du Vin; on invoque la B. Vierge Marie, Mère de Dieu; on prie les Anges et les Saints de nous secourir; on croit au Purgatoire et à l'efficacité de la prière, faite pour le soulagement des âmes qui y sont détenues; on vénère les Ste. Images qui nous représentent les augustes mystères de la Religion; on fait le signe de la croix, etc. etc.

Que l'on se donne la peine de faire attention que ce sont toutes les liturgies du Monde Catholique, qui s'accordent parfaitement sur tous ces points. C'est la preuve claire et convainquante que du Levant au Couchant l'on croit fermement tous ces dogmes. Ce qu'il y a de plus concluant encore, c'est que les hérétiques et schismatiques de l'Orient, séparés de la Communion Romaine depuis le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> siècles, suivent les mêmes liturgies que les Catholiques. La *Procession du St. Esprit* et quelques autres points constituent tout ce en quoi ils diffèrent de nous. Il faut donc que les Apôtres, en leur prêchant la foi, leur aient enseigné les mêmes vérités qu'enseignent aujourd'hui l'Eglise Catholique. Voilà assurément ce que tout esprit droit ne peut manquer de conclure; et voilà aussi comment nos cérémonies nous instruisent des profonds mystères de la Religion. La Messe du R. P. Flavianus, avec ses Rites si différens des nôtres, est donc un sujet de grande édification pour tous les assistans.

Ce bon Père prie pour tous les bienfaiteurs de l'Eglise persécutée du Mont-Liban, en faveur de laquelle il vient réclamer les secours de la charité du monde catholique. Nul doute que l'aumône qui lui sera faite, portera de meilleurs fruits que tout cet argent dont on paie si follement le spectacle de choses triviales et souvent scandaleuses. Les vrais chrétiens aiment mieux économiser leurs revenus pour de bonnes œuvres, que de se donner le plaisir de voir danser un baladin, et d'entendre chanter une comédienne. Plus tard "on reconnaîtra l'arbre à ses fruits."

Le Revd. Père dira sa messe demain matin à l'Hôtel-Dieu, à sept heures. Il y sera fait une collecte.

## EDUCATION.

Mr. le Rédacteur,

Dans notre pays et le temps où nous vivons, tout ce qui peut avoir rapport à l'éducation du peuple, mérite une part à l'attention publiques, et dans cette vue, je vous prie d'insérer ces quelques lignes dans votre Journal, faibles éloges dus aux généreux habitans de la Paroisse St. Thomas qui depuis bien longtemps, se sont distingués par leur nobles efforts pour la belle cause de l'éducation.

Depuis cinq ans surtout, on a vu s'élever dans cette paroisse sous les auspices du Rév. M. Beaubien, le curé, un bel édifice ou aujourd'hui près de deux cents enfans reçoivent leur éducation sous la direction des *Frères de la Doctrine Chrétienne*: et cette éducation, je le certifie au meilleur de mon jugement, est la meilleure et la mieux adaptée aux besoins de la masse de la population que j'ai jamais vu donner dans aucune de nos maisons d'éducation primaire en ce pays. L'examen qui y a eu lieu dans le mois dernier, où à part d'un grand nombre de classes qui ont paru avec un succès remarquable sur les différens branches de grammaire, de calcul, de géographie, de cosmographie et d'histoire, près de soixante jeunes enfans répondirent avec précision et exactitude aux questions difficiles de la grammaire française, remplirent de satisfaction et d'espérance les nombreux amis de l'éducation qui y assistaient, parmi lesquels on doit mentionner le Juge Duval. Si je mentionne cette classe, c'est que le nombre, la jeunesse des enfans et la précision de leurs réponses m'ont frappés par le sentiment d'avenir qui s'y rattache.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Institution, à part les progrès rapides et la conduite polie et chrétienne des enfans, c'est que les sciences y sont adaptées mieux peut être que nul part ailleurs aux vrais besoins du pays. On

n'enseigne que les notions premières des sciences purement spéculatives et dont la connaissance est nécessaire pour développer l'intelligence humaine et lui donner une idée des grands mystères de la nature, tandis que l'on étudie spécialement et en détail les sciences pratiques et dont l'usage doit être journalière dans la vie civile et industrielle. Cependant s'il m'est permis d'ajouter un souhait, car plus l'homme possède de biens, plus il voudrait en avoir, ce serait qu'on y consacrait particulièrement une classe à l'étude de la *Chimie agricole* et à des connaissances sur les arts et métiers. Je ne m'étendrai pas ici sur les avantages que procure l'étude de ces sciences, mais si je puis quelque jour trouver un moment de loisir, je voudrais en faire sentir les bienfaits dans un article consacré à ce sujet.

Le 10 septembre de l'année dernière j'assistais à la cérémonie de la bénédiction de la Maison de cet Institut. A l'issue du service divin, la procession défila lentement entre deux rangs d'arbres et de pavillons; en tête la bannière ondulait légèrement sous l'impulsion d'un vent léger; le chœur en vêtement blancs formait deux longues files, un nombreux clergé suivi de Mgr. Demers en habits pontificaux, puis un grand concours de peuple.

C'était le tableau qui se présentait alors aux yeux du peintre. Mais il y avait là plus qu'une cérémonie ordinaire. Dans ce moment tout un avenir était concentré dans une seule pensée et cette pensée était pleine d'espérance.

L'Evêque bénissant au nom de Dieu et du peuple le lieu où bientôt une nombreuse jeunesse, cette espérance de la Patrie, allait puiser à grands flots, la vie du citoyen et du chrétien, une éducation solide et morale. L'Apôtre de cette religion d'amour et de progrès, qui, il n'y a pas encore longtemps, illumina de ces premiers rayons les ombres forêts du Canada, bénissant avant son départ (1) pour une nouvelle conquête à l'Evangile, à la civilisation, sa patrie et ses concitoyens dans cet avenir que l'éducation leur prépare. Voilà quelle était alors ma pensée. Heureux, disais-je, le peuple qui soumet ainsi son intelligence à sa foi et qui bâtit le grand édifice de l'éducation nationale sur la base solide de la religion. Heureuse la population au centre de laquelle s'élève ces sanctuaires où les cœurs purs et ardents de la jeunesse vont puiser les principes de la science et de la vertu, cette manne délicieuse de la vie intellectuelle. Heureux encore ces pères et mères qui voient dans un avenir non lointain, retenir sur la tête de leurs enfants l'astre brillant de l'éducation qui si longtemps a refusé ses rayons au peuple canadien. Aujourd'hui se réalisent mes prévisions et mes espérances.

Mais à côté de ce premier monument s'en élève un autre qui doit perpétuer longtemps le souvenir des bienfaits dont notre digne Curé, aidé de ses généreux concitoyens, va doter cette paroisse. Depuis plusieurs années, son énergique persévérance a travaillé pour fonder ici un couvent, et cet édifice s'élève actuellement en face de celui de l'Institut des Frères. C'est une superbe bâtisse en pièces régulières faite avec solidité et sur un très beau plan. L'ouvrage est sous la direction de Mr. Fr. Fournier Architecte. Mais ici surtout un nouveau tribut d'éloge est dû à la générosité des habitants de cette paroisse qui ont fourni tous les

matériaux pour cet édifice; et si je voulais compter les dons particuliers je citerais d'abord un beau circuit de terrain donné par L. Fournier, Ecr. maire du Village, ainsi que le travail gratis de l'architecte. De semblables faits dignes de servir d'exemples dans ce pays, démontrent que les canadiens savent apprécier aujourd'hui les bienfaits de l'éducation.

Je me permettrai de rapporter ici un autre fait de peu d'importance aux yeux de quelques uns, mais digne de remarque pour celui qui suit la marche des impressions qu'a fait chez le peuple l'amour de l'éducation.

Hier, je suis allé dans une partie nouvelle et assez pauvre de cette paroisse, chez une trentaine d'habitants où il s'agissait de fixer une nouvelle école; et partout j'y ai rencontré la plus grande unanimité, et l'expression de leur amour bien ardent pour l'éducation et de leur désir de faire instruire leurs enfants. Tel est le sentiment qui, depuis les hommes les plus éclairés de la société pénètre de rang en rang jusque dans la masse de la population; sentiment profond d'une bonne cause et qui défie tout législateur quelque ennemi qu'il soit des progrès et des libertés du peuple, et que n'étonnera pas chez mes concitoyens, *M. Lafontaine*. Il est bon d'ajouter que dans cette paroisse la loi d'éducation est en pleine activité, et que les cotisations y sont payées, avec autant de ponctualité qu'on peut l'attendre.

Si l'espace me le permettait je parlerais des divers examens et entre autres de ceux des écoles des Demeilles Sénéchalle et des Dllees Caseault; la première sous le contrôle des commissaires et la seconde indépendante, où les enfants ont brillé à l'envie, et on pleinement satisfait l'espérance publique. Si ma plume quelques fois a tracé des vérités trop dures, elle se plaît à rapporter les progrès de l'éducation et à rendre un témoignage public à des efforts aussi généreux et aussi persévérants que ceux que je viens de citer.

Un Citoyen.

Le *Canadien* et le *Journal de Québec* sont priés de reproduire cet article.

**IGNORANCE EN ANGLETERRE.** — Dans le Nord de l'Europe y compris l'Ecosse, la France et la Belgique, un enfant sur 24 apprend les éléments de la science; en Angleterre, 1 seulement sur 14. En Angleterre et dans le pays de Galles, il y a près de huit millions de personnes qui ne savent ni lire ni écrire; c'est presque le quart de la population totale:

En Prusse, dans la Saxe, la Bavière, la Bohême, le Wurtemberg, dans le duché de Bade, le Hanovre, le Danemark, les duchés de Hesse Darmstadt, de Hesse et Cassel, de Gotha, de Nassau, la Norvège, la Suisse et dans tout l'empire d'Autriche, tous les enfants vont à l'école et reçoivent une éducation religieuse, morale et intellectuelle de la part d'habiles instituteurs, (*Dickens, Household words*).

Par le Télégraphe.

### Nouvelles d'Europe plus recentes.

Le steamer *Europa*, parti de Liverpool le 10 courant apporte les nouvelles suivantes:—

Les hostilités se contiennent entre les Danois et les Duchés. Une lettre du 5, dit que les Danois ont été battus après un combat sanglant.

—La difficulté entre les Etats-Unis et le Portugal a été réglée à l'anuaire.

(1) Mgr. Demers partait pour l'Europe, et de là s'en retournait à la Colombie.



## SUR LES JUGMENTS HUMAINS

A quoi pensons-nous de nous déchirer mutuellement par tant de soupçons injustes ? Hélas ! que le genre humain est naturellement curieux ! chacun veut voir ce qui est caché, et juger des intentions. Cette humeur curieuse et précipitée fait que ce qu'on ne voit pas on le devine ; et comme nous ne voulons jamais nous tromper, le soupçon devient bientôt une certitude, et nous appelons conviction ce qui n'est tout au plus qu'une conjecture ; mais c'est l'invention de notre esprit à laquelle nous applaudissons et que nous accroissons sans mesure. Que si parmi ces soupçons notre colère s'élève, nous ne voulons plus l'apaiser, parce que " nul ne trouve sa colère injuste (1)." Ainsi l'inquiétude nous prend, et par cette inquiétude nourrie par nos défiances, souvent nous nous battons contre une ombre, ou plutôt l'ombre nous fait attaquer le corps. Je veux apprendre à ne présumer pas le mal, à voir et non à deviner, à ne précipiter pas mon jugement. Vous me dites que si j'agis de la sorte, je serai la dupe publique, trompé tous les jours mille et mille fois ; et moi je vous réponds à mon tour : Eh quoi ! ne craignez-vous pas d'être si malheureusement ingénieux à vous jouer de l'honneur et de la réputation de vos semblables ? J'aime beaucoup mieux être trompé que de vivre éternellement dans la défiance, fille de la lâcheté et mère de la dissension. Laissez-moi errer, je vous prie, de cette erreur innocente que la prudence, que l'humanité, que la vérité même m'inspire : car la prudence m'enseigne à ne précipiter pas mon jugement ; l'humanité m'ordonne de présumer plutôt le bien que le mal ; et la vérité même m'apprend de ne m'abandonner pas témérairement à condamner les coupables, de peur que sans y penser je ne flétrisse les innocents par une condamnation injurieuse.

BOSSUET.

(1) Saint Augustin.

Un meurtre horrible, a été commis dimanche au pied de la edte Hope, par un journalier, sur la personne de sa femme. Sa fille qui voulait prendre la défense de sa mère a été sérieusement blessée.

Le meurtrier a été depuis mis en prison.

(Journal.)

## Gazette des Pilotes.

## ARRIVAGES.

17 août.—Barque Jessie, pilote Edouard Lavoie.—Standard, pilote Paul Pouliot.—Navire Cambria, chargé, pilote Cyprien Raymond, 2d voyage.

18 août.—Richard Watson, pilote Edouard Vaillancourt.

—Brown, pilote Charles Bernier.—Navire Albion, chargé, cargaison générale, pilote David Bouffard, 2d voyage.

## CONDITIONS.

## L'ORDRE SOCIAL

se publie une fois chaque semaine, le JEUDI, en 16 pages grand in-Octavo, double colonne, donnant la matière de plus de 25 volumes ordinaires, pour le minime abonnement de

DIX CHELINS par année pour les abonnés de la Cité de Québec, et de SEPT CHELINS et DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins d'une année, payable par semestre, et d'avance. Pour faciliter la classe ouvrière de cette ville, nous recevons le prix des abonnements par 3 mois.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin de l'année, et de payer ce qu'ils doivent.

— Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) au Bureau du Journal, No. 5, Rue des Jardins, Québec.

— Les Messieurs suivants, nommés agent de notre Journal, sont autorisés à recevoir les argents, et à en donner quittance.

## Paroisses d'en Haut.

Montréal, — — —	—	MM. J. B. Rolland, Libraire.
Toronto, — — —	—	J. P. Leprohon, écr. Av.
Trois-Rivières, — — —	—	A. Larue, écr., March.
Répentigny, — — —	—	A. Dallaire, Inst.
Sherbrooke, — — —	—	D. V. St.-Cyr, Ét. D.
Stanstead, — — —	—	M. l'abbé Champoux.
Lotbinière, — — —	—	J. Filteau, écr., N. P.
St. Eustache, — — —	—	Damase Robin.
St. Anne de la Pêrade, — — —	—	Jos. Elz. Douville.
Berthier, (en haut) — — —	—	J. F. Coutu, écr., N. P.
St. Pie, — — —	—	J. C. Bachand.
Yamachiche, — — —	—	J. C. Dumoulin, écr.
Rivière du Loup, (en haut) — — —	—	J. L. Pichette, Inst.
St. Grégoire, — — —	—	G. Bourgeois, écr. M. D.
St. Augustin, (district de Mont.) — — —	—	Dr. Mignault, écr.
St. Prosper, — — —	—	O. Trudel.
Rivière David, — — —	—	J. B. Comeau, écr.
Deschambault, — — —	—	Isidore Belleau, Inst.
Cap-Santé, — — —	—	Elie Rinfret.
Pointe aux Trembles, — — —	—	F. X. Larue.
St. Foy, — — —	—	B. Marquette, Inst.
Portneuf, — — —	—	J. B. Lionnais, Inst.
St. Geneviève de Batiscan, — — —	—	Dolphice Trudel.
St. Stanislas, — — —	—	H. A. Trépanier, Inst.
St. Claire, — — —	—	Alexis Beaulieu, march.
St. Croix, — — —	—	M. Couture, écr. N. P.
St. Guillaume d'Upton, — — —	—	M. l'abbé Desilets.

## Paroisses d'en Bas.

Pointe Lévy, — — —	—	A. Paquet, Inst.
Beaumont, — — —	—	Chs. Letellier, Inst.
St. Michel, — — —	—	B. Pouliot, écr. N. P.
St. Thomas, — — —	—	J. D. Lépine, écr. N. P.
St. Charles, (Rivière Boyer) — — —	—	Ls. Labrecque, écr. M. D.
St. Gervais, — — —	—	H. Tanguay, March.
St. Pierre, (Rivière du Sud) — — —	—	Philippe Verrault,
St. François, ditto. — — —	—	Philippe Beaulieu,
St. Marie, (Beauce.) — — —	—	Frs. Dusseault, écr. M. D.
Islet, — — —	—	L. Ballentyne, écr. Arp.
St. Anne la Pocatière, — — —	—	Ls. Morcau, écr. N. P.
St. Roch des Aulnets, — — —	—	Ls. Tremblay, écr. M. D.
St. Jean Port-Joly, — — —	—	L. Z. Duval, écr. N. P.
Kamouraska, — — —	—	F. A. Michand, écr.
Rivière du Loup, — — —	—	J. B. Pouliot, écr.
Isle-Verte, — — —	—	H. Roy, écr.
St. Simon, — — —	—	Chs. Frs. Caron.
St. Denis, — — —	—	F. Jorre, écr.
Trois-Pistoles, — — —	—	P. Fournier, écr.
Rivière-Ouelle, — — —	—	Thos. Bégin, Inst.
Rimouski, — — —	—	L. F. Garon, écr.
Cacouna, — — —	—	J. B. Beaulieu, écr.
Malbaie, — — —	—	Vital Tremblay, Inst.
Chicoutimi, — — —	—	T. C. Caseault, écr. gtf.
Madawaska, — — —	—	M. l'abbé Langevin.
Beauport, — — —	—	M. l'abbé Bernard.
Chateau-Richer, — — —	—	L. C. Le François, écr.
Percé, — — —	—	M. l'abbé Gingras.

— Nous accepterons avec reconnaissance, les services d'un AGENT, pour chaque localité, où il n'y en a pas. Le journal est donné gratis aux AGENTS, qui s'intéressent à propager notre feuille.

IMPRIMÉ et PUBLIÉ pour les PROPRIÉTAIRES, par Stanislas Drapeau, 5, Rue des Jardins.